

# Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

**CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL  
UNIVERSITAIRE DE NANCY**  
29 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny  
54000 NANCY

**Exercice clos le 31 décembre 2017**

**Grant Thornton**  
SA d'Expertise Comptable et  
de Commissariat aux Comptes  
au capital de 2 297 184 €  
inscrite au tableau de l'Ordre de la région  
Paris Ile de France et membre de la  
Compagnie régionale de Versailles  
RCS Nanterre B 632 013 843  
29 rue du Pont  
92200 Neuilly-sur-Seine

# Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Centre Hospitalier Régional Universitaire de Nancy

Exercice clos le 31 décembre 2017

Aux membres du Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier Régional Universitaire de Nancy

## Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil de Surveillance, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'entité du Centre Hospitalier Régional Universitaire de Nancy relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'établissement à la fin de cet exercice.

## Fondement de l'opinion

### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1 er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

### *Observations*

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans les notes de l'annexe :

- « PF-1 Note n°1 Changements Comptables », « Note n°2 Méthodes Comptables » et « PF-3 Note Actif immobilier : écritures de correction d'erreurs commises sur exercices antérieurs en situation nette », mentionnant les impacts des changements de méthode comptable et des corrections d'erreur notamment ceux relatifs à l'achèvement des travaux d'inventaire, à la mise en œuvre des méthodes comptables de gestion par composant et d'amortissement *au prorata temporis* qui avaient fait l'objet d'une réserve dans notre rapport sur les comptes de l'exercice 2016 ;
- « PF-3 Faits caractéristiques de l'exercice » exposant la situation financière de l'établissement et le dispositif de suivi mis en œuvre.

### **Justification des appréciations – Points clés de l'audit**

#### **Justification des appréciations - Points clés de l'audit**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Reconnaissance des produits de l'activité séjours afférents aux soins (T2A)

Les produits de l'activité séjours afférents aux soins correspondent aux facturations des séjours d'hospitalisation. Elles représentent 345m€ soit 45 % des produits d'exploitation de l'exercice 2017.

Comme indiqué dans la note de l'annexe « État PF1- 17. Méthode utilisée pour la reconnaissance des produits de l'activité hospitalière », ces produits sont calculés selon le cadre réglementaire de tarification à l'activité (T2A).

### *Points clés de l'audit*

La fiabilité de la comptabilisation des produits de l'activité séjours afférents aux soins dépend :

- de la complétude des éléments constitutifs du dossier de séjour d'hospitalisation ;
- de la correcte application à ces éléments, sous la responsabilité du département d'information médicale (DIM), de règles de codage spécifiques définies principalement dans le référentiel universel CIM-10 ;
- du Plan d'Assurance Qualité (PAQ), élaboré par le DIM, qui recense les risques et les procédures mises en œuvre. La correcte valorisation des produits de l'activité séjours repose essentiellement sur l'adéquation de la conception du PAQ et sur l'efficacité de son fonctionnement.

Dans ce contexte, nous avons considéré la reconnaissance des produits de l'activité séjours afférents aux soins comme un point clé de l'audit.

### *Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque*

Nous avons effectué une revue critique des risques mis en évidence par le DIM de l'établissement et évalué l'adéquation du Plan d'Assurance Qualité qui vise à les couvrir. Pour ce faire, nous avons eu recours à un expert externe Médecin de l'Information Médicale (MIM) qui nous a assistés dans la réalisation des travaux suivants :

- la prise de connaissance de l'environnement de contrôle des processus pilotés par le Département d'Information Médicale (organisation, équipe, outils) ;
- l'appréciation du caractère approprié des contrôles prévus par le PAQ au regard des risques identifiés ;
- pour une sélection de dossiers contrôlés par le DIM de l'établissement, la réexécution des contrôles prévus par le PAQ, la vérification de la traçabilité des contrôles du DIM, et la comparaison des résultats obtenus aux conclusions du DIM de l'établissement.

**Vérification du rapport financier – tome 1 adressé aux membres du Conseil de surveillance**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier – tome 1 du Directeur Général et du Comptable Public sur la situation financière et les comptes annuels.

**Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires***Désignation du Commissaire aux comptes*

Nous avons été nommés commissaires aux comptes du Centre Hospitalier Régional Universitaire de Nancy par le Conseil de Surveillance du 2 mars 2015.

Au 31 décembre 2017, Grant Thornton était dans la 3ème année de sa mission sans interruption, dont trois années depuis que le Centre Hospitalier Régional Universitaire de Nancy est entré dans le périmètre des entités d'intérêt public tel que défini par les textes européens.

**Responsabilités de la direction (ordonnateur) et du comptable public relatives aux comptes annuels**

Il appartient au comptable public, en relation avec l'ordonnateur, d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'ils estiment nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'ordonnateur d'évaluer la capacité de l'établissement à poursuivre son activité, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'activité et d'appliquer la convention comptable de continuité d'activité, sauf s'il est prévu de liquider l'établissement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directeur Général.

## Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

### *Objectif et démarche d'audit*

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre établissement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'ordonnateur et le comptable public, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par l'ordonnateur et le comptable public de la convention comptable de continuité d'activité et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'établissement à poursuivre son activité. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'activité. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 28 juin 2018

Le Commissaire aux Comptes

**Grant Thornton**  
**Membre français de Grant Thornton International**



Hélène Baron-Bual  
Associée

054015

TRES. NANCY C.H.U

00200 CHRU NANCY

ORIGINE DU DOCUMENT : romaric.birckel

Libellé du poste comptable : TRES. NANCY C.H.U

Date à considérer dans les messages de supervision

Filtre : Edition Provisoire : 1

Filtre : A Viser : 0

Filtre : Edition destinée au CDG sur chiffre étend

*Gérard Trullion*  
Société Anonyme d'Expatriation Comptable  
et de Commissariat aux Comptes  
au capital de 2 257 184 €  
29 rue du Pont - CS 20070 - 92278 Neuilly sur Seine cedex  
RCSE Nanterre 632 013 843

TRÉSOR PUBLIC  
TRÉSORERIE DE TRES. NANCY C.H.U

GED  
2

**NOM DE L'ÉTABLISSEMENT : CHRU NANCY**

**COMPTE FINANCIER**

**GESTION 2017**

PRÉSENTÉ À  
La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)  
M Dominique VOLLMAR  
AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION  
DU 01/01/2017 AU 31/05/2018

## FICHE SIGNALÉTIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT      CHRU NANCY  
CATÉGORIE DE L'ÉTABLISSEMENT  
PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE  
DIRECTEUR DE L'ÉTABLISSEMENT

CODE FINESSE ENTITÉ JURIDIQUE      540023264  
APPARTENANCE À UN GROUPEMENT, SYNDICAT

STRUCTURE DE l'ÉTABLISSEMENTCOMPTE RÉSULTAT PRINCIPAL

Caractère EPRD Evaluatif

COMPTE RÉSULTATS ANNEXES

- A0 DOTATION NON AFFECT CHRU NANCY
- B0 USLD CHRU NANCY
- C1 INSTITUT FORMATION CHRU NANCY
- C2 ECOLE SAGES FEMMES CHRU NANCY
- G0 G.H.T. CHRU NANCY
- P0 C SOINS ACCOMP PREVENTION CHRU

RENSEIGNEMENTS SUR LE MODE DE GESTION COMPTABLE DE L'ÉTABLISSEMENT

TRÉSORERIE GESTIONNAIRE DE L'ÉTABLISSEMENT      TRES. NANCY C.H.U  
NUMÉRO CODIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT      054015  
CODE DE L'ÉTABLISSEMENT      00200

IERE PARTIE :

COMPTES ANNUELS

- 1 -

**BILAN**

## 1 – Etat B1

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015  
 NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. NANCY C.H.U  
 ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

## COMpte FINANCIER 2017

6



Etat B1  
 N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015  
 NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. NANCY C.H.U  
 ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

## COMpte FINANCIER 2017

## BILAN

	ACTIF	EXERCICE N		EXERCICE N-1
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :</b>				
	Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00
	Frais d'études, de recherche et développement	502 153,96	428 453,65	73 700,31
	Contributions aux investissements communs des GHT	0,00	0,00	0,00
	Concessions et droits similaires, brevet, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires	18 147 468,66	13 921 032,03	4 226 386,63
	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES :</b>				
	Terrains	5 568 849,56	215 066,94	5 353 782,60
	Constructions	549 398 098,78	235 093 595,78	314 305 303,00
	Installations techniques, matériel et outillage industriel	120 213 182,08	97 815 913,91	22 397 268,17
	Autres immobilisations corporelles	131 353 065,70	113 844 591,21	18 508 474,49
	Immobilisations corporelles en cours	4 939 468,65	0,00	4 939 468,65
	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations affectées ou mises à disposition	0,00	0,00	2 271 480,36
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES :</b>				
	Participations et créances rattachées à des participations	47 400,00	0,00	47 400,00
	Autres titres immobilisés	138,38	0,00	138,38
	Prêts	0,00	0,00	0,00
	Autres	121,95	0,00	121,95
	<b>TOTAL I</b>	<b>831 170 747,62</b>	<b>461 318 703,54</b>	<b>369 832 044,08</b>
				387 029 056,01

## 1 - Etat B1

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015  
 NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. NANCY C.H.U  
 ETABLISSEMENT : CHRU NANCY

## COMpte FINANCIER 2017

7

Etat BI  
 N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015  
 NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. NANCY C.H.U  
 ÉTABLISSEMENT : CHRU NANCY



## COMpte FINANCIER 2017

## BILAN

	PASSIF	EXERCICE N	EXERCICE N-1
APPORTS		96 477 541,07	97 921 969,84
RÉSERVES :			
Exédents affectés à l'investissement		109 323 854,39	116 736 411,81
Reserve de trésorerie		957 815,37	957 815,37
Réserves de compensation		2 108 385,16	1 917 754,27
REPORT À NOUVEAU :			
Report à nouveau excédentnaire		2 471 312,79	2 123 055,99
Report à nouveau déficitnaire		-266 593 140,72	-241 532 838,11
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (EXCÉDENT OU DÉFICIT)		-16 922 585,11	-24 491 444,92
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		10 461 775,82	10 693 189,09
PROPRIÉTÉS		25 066 572,60	25 173 369,68
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		998 303,48	998 303,48
DROITS DE L'AFFECTANT		-35 650 215,15	-9 502 383,50
TOTAL I			

GED

## 1 - Etat B1

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015  
 NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. NANCY C.H.U  
 ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

## COMpte FINANCIER 2017

8

**Etat BI**  
 N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015  
 NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. NANCY C.H.U  
 ETABLISSEMENT : CHRU NANCY



## COMpte FINANCIER 2017

## BILAN

	ACTIF	BRUT	EXERCICE N-1		EXERCICE NET
			AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	NET	
	<b>STOCKS ET EN-COURS :</b>				
	Matières premières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres approvisionnements	11 039,429,67	0,00	11 039,429,67	11 666 212,45
	En-cours de production de biens	0,00	0,00	0,00	0,00
	Produits	0,00	0,00	0,00	0,00
	Marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>CREANCES D'EXPLOITATION :</b>				
	Hospitalisés et consultants	3 388 029,84	10 171 780,00	-6 782 970,16	-6 490 387,90
	Caisse pivot	100 714,94	0,07	100 714,94	99 751 311,49
	Autres tiers payants	18 838 706,45	18 838 706,45	0,00	0,00
	Créances irrécouvrables admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres	21 736 404,71	21 736 404,71	0,00	13 126 587,08
	<b>CREANCES DIVERSES :</b>				
	VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	23 023 942,29	0,00	23 023 942,29	26 686 684,03
	DISPONIBILITÉS	0,00	0,00	0,00	0,00
	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	4 486 143,64	4 486 143,64	0,00	1 256 963,22
		0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL II</b>	183 278 470,67	10 171 780,00	173 106 690,67	163 772 449,51
	<b>CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES</b>	1 263 302,66	1 263 302,66	1 263 302,66	1 292 342,76
	<b>PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS</b>	18 800,00	18 800,00	18 800,00	32 330,00
	<b>DÉPENSES À CLASSEZ OU RÉGULARISER</b>	140 747,35	140 747,35	140 747,35	289 253 513
	<b>DOTATIONS ATTENDUES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>ÉCARTS DE CONVERSION D'ACTIF</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	1 015 872 068,30	471 490 483,54	544 381 584,76	560 018 724,11

## 1 - Etat B1

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015  
 NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. NANCY C.H.U  
 ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

## COMpte FINANCIER 2017

9

Etat B1  
 N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015  
 NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. NANCY C.H.U  
 ÉTABLISSEMENT: CHRU NANCY

## COMpte FINANCIER 2017

## BILAN

		PASSIF	EXERCICE N.	EXERCICE N-1
PROVISIONS POUR RISQUES		PROVISIONS POUR RISQUES	956 511,75	6 938 559,27
RISQUES ET CHARGES		PROVISIONS POUR CHARGES	18 896 871,65	19 797 059,67
		TOTAL II	19 853 383,40	26 735 618,94
DETTES FINANCIERES :				
Emprunts obligataires		40 000 000,00	-40 000 000,00	
Emprunts auprès des établissements de crédit		286 290 574,76	288 196 881,19	
Emprunts et dettes financières divers		88 132 912,62	89 708 760,93	
Credits et lignes de trésorerie		7 465 000,00	0,00	
DETTES D'EXPLOITATION :				
Avances reçues		3 471 451,85	4 442 940,12	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		47 059 680,50	51 056 249,22	
Dettes fiscales et sociales		36 376 680,25	43 921 081,43	
DETTES DIVERSES :				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		50 464,83	421 013,15	
Fonds déposés par les hospitaliers et hébergeurs		39 641,93	-46 398,54	
Autres		5 758 763,41	4 383 692,88	
Produits constatés d'avance		20 461 996,75	18 200 078,62	
COMPTES DE		535 097 373,52	541 380 096,08	
RÉGULARISATION		25 081 047,99	1 405 392,59	
		0,00	0,00	
		544 381 584,76	560 018 724,11	
		TOTAL GÉNÉRAL		



GED

## 1 - Etat B1

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015  
 NOM DU POSTE COMPTABLE : TRÉS. NANCY C.H.U  
 ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

## COMpte FINANCIER 2017

10

Etat BI  
 N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015  
 NOM DU POSTE COMPTABLE : TRÉS. NANCY C.H.U  
 ÉTABLISSEMENT : CHRU NANCY

## COMpte FINANCIER 2017



GED

## BILAN

	PASSIF	EXERCICE N	EXERCICE N-1
<b>PROVISIONS POUR RISQUES</b>	PROVISIONS POUR RISQUES	956 511,75	6 653 592,77
<b>PROVISIONS POUR CHARGES</b>	PROVISIONS POUR CHARGES	18 896 877,65	19 797 059,67
	<b>TOTAL II</b>	19 853 383,40	26 735 618,94
	<b>DETTES FINANCIERES :</b>		
	Emprunts obligataires	40 000 000,00	40 000 000,00
	Emprunts auprès des établissements de crédit	236 290 574,26	283 196 831,19
	Emprunts et dettes financières divers	88 131 91,68	89 708 760,93
	Credits et lignes de trésorerie	7 465 000,00	0,00
	<b>DETTES D'EXPLOITATION :</b>		
	Avances reçues	3 471 451,85	4 442 940,12
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 049 000,50	52 056 749,72
	Dettes fiscales et sociales	36 376 000,25	45 924 031,43
	<b>DETTES DIVERSES :</b>		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	50 464,83	421 013,15
	Fonds déposés par les hospitaliers et hébergeurs	39 649,93	-46 394,54
	Autres	5 758 762,41	4 383 697,82
	Produits constatés d'avance	20 461 996,75	18 300 078,62
	<b>TOTAL III</b>	535 097 375,52	541 320 060,03
	<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>	25 081 041,99	1 405 397,59
		0,00	0,00
		<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	544 381 587,76
			560 018 724,11

- 2 -

COMPTE DE RESULTAT DE L'ÉTABLISSEMENT

## 2 - Etat CR

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015  
 NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. NANCY C.H.U  
 ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

## COMpte FINANCIER 2011

12

Etat CR  
 N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015  
 NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. NANCY C.H.U  
 ETABLISSEMENT: CHRU NANCY



GED

## Compte de résultat de l'établissement (toutes activités confondues) :

	EXERCICE N	EXERCICE N-1
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
<b>VENTE DE MARCHANDISES</b>	<b>36 051 150,33</b>	<b>38 022 520,19</b>
PRODUCTION VENDUE	28 616 491,18	30 136 759,40
PRODUCTION STOCKEE, DESTOCKAGE	0,00	0,00
PRODUCTION IMMOBILISÉE	208 145,27	20 750,92
PRODUITS DE L'ACTIVITE	647 464 112,34	635 697 561,68
<b>SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>32 782 547,12</b>	<b>38 824 592,88</b>
REPRISES SUR AMORT. DEPRÉC ET PROVISIONS	9 596 875,29	2 774 024,97
TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITATION	0,00	0,00
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	17 480 527,60	17 498 354,86
<b>TOTAL I</b>	<b>772 199 849,13</b>	<b>762 974 544,90</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
ACHATS DE MARCHANDISES	-483 145,30	-424 347,70
VARIATION DE STOCKS DE MARCHANDISES	0,00	0,00
ACHATS STOCKS MAT PREM ET FOURNITURES	0,00	0,00
VARIATION DE STOCKS MAT PREM ET FOURNIT	0,00	0,00
ACHATS STOCKS AUTRES APPROVISIONNEMENTS	174 373 428,01	186 193 741,29
VARIATION STOCKS DES AUTRES APPROVIS	436 333,45	-654 966,71
ACHATS NON STOCKS MAT ET FOURNITURES	11 664 079,63	7 513 411,10
SERVICES EXTERIEURS ET AUTRES	72 841 967,21	71 066 049,03
IMPOTS ET TAXES SUR RÉMUNÉRATIONS	43 283 065,78	42 398 215,70
<b>IMPOTS TAXES ET VERSATIMMELÉS AUTRES</b>	<b>2 117 730,30</b>	<b>1 903 770,32</b>
RÉMUN ET AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	316 149 692,95	312 864 315,48
CHARGES SOCIALES	118 561 029,04	116 236 054,63
DOATIONS AMORTISSEMENTS DES IMMOB	32 921 750,53	32 490 341,59
DOT AUX DEPRÉC SUR ACTIF CIRCULANT	10 072,90	3 194 147,76
DOT AMORT. PROV. DEPR. RISQUES ET CHARGES	2 012 774,69	9 045 185,39
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	7 530 620,80	5 744 602,26
<b>TOTAL II</b>	<b>787 571 399,99</b>	<b>787 571 022,94</b>
<b>I. RESULTAT D'EXPLOITATION (I.II)</b>		
PRODUITS FINANCIERS	-9 219 550,86	-24 506 518,04

2 – Etat CR  
 N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015  
 NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. NANCY C.H.U  
 ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

## COMpte FINANCIER 2017

12

Etat CR  
 N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015  
 NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. NANCY C.H.U  
 ETABLISSEMENT: CHRU NANCY



### COMpte FINANCIER 2017

Compte de résultat de l'établissement (toutes activités confondues) 1

	EXERCICE N	EXERCICE N-1
DE PARTICIPIATIONS ET DES IMMOB FINANC	0,00	0,00
REVENUS DES VMP ET AUTRES PROD FINAN	<b>625 786,11</b>	13 288 706,67
REPRISE SUR PROVISIONS	0,00	0,00
TRANSFERTS DE CHARGES FINANCIERES	0,00	<b>7 031 342,76</b>
GAINS DE CHANGE	0,00	0,00
PRODUIT NET SUR SESSIONS DE VMP	0,00	0,00
<b>TOTAL III</b>	<b>625 786,11</b>	<b>20 320 049,43</b>
CHARGES FINANCIERES		
DONATIONS AUX AMORT. DÉPRÉC ET PROVTS	42 570,10	1 513 530,00
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES	14 112 522,96	31 840 740,59
PERTES DE CHANGE	0,00	0,00
CHARGES NETTES SUR SESSIONS DE VMP	0,00	0,00
<b>TOTAL IV</b>	<b>14 155 093,06</b>	<b>33 354 270,59</b>
2- RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-13 529 306,95	-13 034 221,16
3- RESULTAT COURANT (I+II-IV)	-22 748 857,81	-37 630 769,20
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
PROD EXCEPT OP GESTION EXERCICE COURANT	<b>1 121 452,92</b>	<b>12 171 051,98</b>
PROD EXCEPT OP GESTION EXER ANTER	9 521 176,19	13 527 092,12
PROD EXCEPT OPERATIONS EN CAPITAL	3 466 507,47	2 357 082,34
REPRISES SUR PROVISIONS REGLEMENTÉES	484 124,08	560 871,57
REPRISES SUR DÉPRÉC EXCEPTIONNELLES	0,00	0,00
TRANSFERTS DE CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	0,00
<b>TOTAL V</b>	<b>14 593 260,66</b>	<b>28 616 098,01</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
CHARGES EXCEPT EXERCICE COURANT	<b>1 032 805,52</b>	<b>3 531 808,03</b>
CHARGES EXCEPT EXERCICES ANTIÉURS	6 681 905,87	11 663 435,70
CHARGES EXCEPT SUR OPERATIONS EN CAPITAL	<b>671 999,57</b>	<b>1 340,00</b>
DOTATIONS AUX PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	<b>377 277,00</b>	<b>280 160,00</b>
DOT AUX AMORT ET DÉPRÉC EXCEPTION	0,00	0,00
<b>TOTAL VI</b>	<b>8 766 987,96</b>	<b>15 476 743,73</b>
4- RESULTAT EXCEPTIONNEL ( V-VI )	5 826 272,70	13 139 354,28



- 3 -

**ANNEXE**

- 3.1 -

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE,

PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

## PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis suivant l'instruction budgétaire et comptable M21 du 10 septembre 2015 applicable aux établissements publics de santé, conformément à la réglementation française en vigueur. En cas d'absence de règle comptable explicite dans l'instruction M21, le Plan Comptable Général s'applique (règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 relatif au Plan comptable général, homologué par l'arrêté du 4 décembre 2015 publié au Journal officiel de la République française du 8 décembre 2015).

Les principes de la comptabilité hospitalière sont les suivants :

- Image fidèle
- Continuation d'activité
- Régularité
- Sincérité
- Prudence
- Permanence des méthodes (sauf changements comptables indiqués dans la présente annexe en note 1)
- Intangibilité du bilan d'ouverture (sauf changements comptables indiqués dans la présente annexe en note 1)
- Principe de non compensation

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Conformément aux dispositions de l'article R 6145-12 du Code de la Santé Publique, les dépenses et recettes imputables aux activités assurées par un établissement public de santé sont retracées dans le cadre d'un état des prévisions de recettes et de dépenses uniques. Toutefois, font l'objet d'un

compte de résultat prévisionnel annexe les opérations d'exploitation concernant certains services ou activités. Parmi eux, le CHRU de NANCY tient un compte de résultat annexe pour chacune des activités suivantes :

- le budget principal H qui enregistre toutes les opérations relatives à l'activité de soin, de recherche et de formation médicale
- le budget annexe B, Unité de soins de Longue Durée
- le budget annexe C qui regroupe les écoles et instituts de formation
- le budget annexe P, Centre de Soins, d'Accompagnement et Prévention en Addictologie
- le budget annexe A, Dotation non affectée
- le budget annexe G, Groupement Hospitalier de Territoire - GHT

Aucun de ces comptes de résultat annexes ne peut recevoir de subvention d'équilibre du compte de résultat principal.

Le compte de résultat prévisionnel annexe est soumis aux règles budgétaires et comptables de l'établissement de rattachement sous réserve des adaptations spécifiquement prévues dans le Code de la Santé Publique.

Les opérations réciproques entre les budgets annexes et le CHRU ne sont pas compensées. Elles font l'objet d'une émission de titres ou de mandats et d'un remboursement par les budgets concernés.

## 1) CHANGEMENTS COMPTABLES

### 1.1 Immobilisations

Dans le cadre de la fiabilisation des comptes et du respect de la M21, plusieurs actions ont été menées par l'établissement sur 2017 :

- La finalisation du découpage par composants des bâtiments les plus significatifs :
  - Reproduction du processus retenu en 2014 pour le bâtiment des spécialités médicales Philippe Canton c'est-à-dire un découpage en 6 composants avec des durées d'amortissement variant de 10 à 50 ans et avec une durée moyenne pondérée de 30 ans sur les bâtiments de Brabois Adultes et Enfants.
- Le changement de méthode d'amortissement des biens : passage à l'amortissement linéaire avec prorata temporis :
  - pour les biens acquis à partir de 2017
    - application sur les biens acquis avant 2017 pour les immobilisations dont la valeur nette comptable est supérieure à 15 000€ (au total 1 191 fiches d'immobilisation ont été modifiées avec effet rétroactif sur le total amorti par bien).

### 1.2 Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Il n'est pas constitué de provision pour dépréciation des stocks. Les défectuosités, cassés, périmés et retours sont sortis du stock physique via le compte 974 « différences d'inventaire constatées – boni ou mal ».

En 2017, l'établissement a dû faire face à des problématiques d'interface entre les logiciels métiers PHARMA et GEF liés à la dématérialisation des factures. La liquidation des factures dans le logiciel comptable GEF et non plus dans PHARMA au 1er janvier 2017 a engendré une gestion de produits détaillés dans GEF en lieu et place de l'ancienne gestion avec des codes génériques. Ce transfert doit permettre un suivi plus fiable de la valeur du stock ; à la clôture, il a toutefois fait apparaître un écart entre la balance des stocks au 31/12/2016 et la balance des stocks au 01/01/2017 et a nécessité une correction du stock initial en situation nette (cf. 1.1.3).

## **2) METHODES COMPTABLES**

### **IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS (Etats BI 1 et BI 2 de la présente annexe)**

Les immobilisations incorporelles et corporelles, non terminées ou non mises en service à la fin de l'exercice, sont comptabilisées en compte 23. Il s'agit pour le CHRU de NANCY d'immobilisations résultant des opérations de construction ou de travaux de rénovation s'étalant sur plusieurs exercices et confiés à des tiers.

Les immobilisations ne correspondant à ces critères sont enregistrées directement dans les comptes de classe 2.

Comme le préconise la nomenclature M21, à partir de 2017, l'établissement privilégie les amortissements linéaires avec prorata temporis calculés à partir du premier jour du mois qui suit la date de mise en service ou d'acquisition de l'immobilisation. Cette méthode a été appliquée rétroactivement sur les biens acquis avant 2017 dont la valeur nette comptable est supérieure à 15 000€ (au total 1191 fiches ont été modifiées)

#### **Immobilisations incorporelles**

- Les immobilisations incorporelles correspondent à des frais d'études et à des logiciels. Les honoraires, comme le stipule les instructions du plan comptable M21, seront soit virés à la subdivision du compte 23 lors du lancement des travaux, soit si ces études ne sont pas suivies de réalisation, totalement amorties lors de l'année d'abandon du projet.

- L'actif incorporel ne comprend pas de « quotas de gaz à effet de serre ».

#### **Immobilisations corporelles**

Elles sont enregistrées pour leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les immobilisations acquises le cas échéant à titre gratuit (dons) sont comptabilisées à leur valeur vénale.

En application des règlements comptables, les immobilisations corporelles inscrites à l'actif du bilan sont :

- identifiables,
- porteuses d'avantages économiques futurs,
- contrôlées par l'entité,

Inventaire :

Immobilisations concernant les ensembles immobiliers et le foncier :

Les terrains inscrits à l'actif ont fait l'objet d'un travail de cadrage avec le plan de masse de l'établissement. Aucun mouvement foncier n'a été enregistré au cours de l'exercice 2017.

Les bâtiments ont tous été rapprochés du plan de masse.

Les agencements et installations des constructions sont associés, pour la quasi-totalité, à un numéro de bâtiment.

Biens mobiliers (hors immobilisations en cours) :

Les travaux détaillés, ci-après, ont été réalisés depuis 2014 dans un objectif de fiabilisation de l'inventaire :

- Les logiciels ont fait l'objet d'une revue dans le cadre de la pré-certification en 2014 et sont depuis suivis par la direction opérationnelle concernée ;
  - Pour le matériel biomédical et équipements de soin, un rapprochement de l'inventaire comptable des immobilisations et de l'outil de GMAO (Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur) a été opéré pour les références les plus significatives. Le matériel biomédical et les autres matériels et outillages dont la valeur unitaire est non significative et pour lesquels un suivi GMAO ou par prise d'inventaire des services se révèle inapproprié n'ont pas fait l'objet d'un recollement formel.
  - Pour le mobilier de bureau, le mobilier de chambre et les lits, des contrôles de cohérence ont été réalisés depuis 2014 pour apprécier la réalité des immobilisations inscrites à l'actif compte tenu des biens nécessaires à l'activité de l'établissement.
  - Les matériels informatiques et de transport ont fait l'objet de sorties d'actifs en 2014 et les flux d'acquisition correspondant depuis cette date sont suivis par la direction opérationnelle concernée.

Fiches patrimoniales créées dans GEF (à partir de 2017, toutes les fiches sont dans GEF)					
Comptes	Nature des comptes	BILAN au 31/12/2017	Montant actif affecté	Restant à affecter	% affecté sur totalité du patrimoine immobilier
2135 + 2188	Travaux - IGAAC	353 438 751,79	288 076 041,58	710,21	65 362 81,51%
2131	Bâtiments	257 859 338,75	257 419 933,72	439 405,03	99,83%
211 + 212 + 214	Terrains / sol autre	6 122 601,91	578,37	6 121 023,54	1 99,98%
Total Patrimoine immobilier		617 420 692,45	551 617 553,67	65 803 138,78	89,34%

### Immobilisations en cours

Les immobilisations en cours se détaillent comme suit :

- Des avances sur travaux à hauteur de 400K€.

- Des acomptes sur les projets suivants :

- La construction d'un bâtiment unique de laboratoire, regroupant 19 spécialités (Bactériologie, biochimie, Immunologie, Toxicologie ...) : 3 975K€
  - Ce projet permettra la polyvalence et un rapprochement pluridisciplinaire de tous les professionnels de biologie.
  - Il est en cours d'édification en lieu et place de la Tour Drouet, détruite en 2017.
- Le Schéma Directeur Immobilier du CHRU de Nancy : 560K€
  - Le Plan de Refondation, mis en œuvre au CHRU de Nancy en 2013, a d'abord vu réaliser les opérations ne nécessitant que peu d'évolutions architecturales ou des travaux limités. Le soutien de l'Agence Régionale de Santé a permis ainsi des réalisations favorisant des réorganisations et des redéploiements d'activité. Ces évolutions ont atteint leurs limites. La poursuite du plan, son accélération, justifie l'élaboration d'un schéma immobilier relocalisant, à terme, les activités du CHRU sur le site de Brabois. Le dossier présenté en COPERMO en avril 2017 a reçu un avis favorable quant à la nécessité d'une telle opération.
  - A ce stade, il s'agit d'études.

Les immobilisations en cours correspondent aux programmes immobiliers à cheval sur plusieurs exercices. Ils ne commenceront à être amortis que le mois suivant la mise en service.

Le CHRU de NANCY n'a pas pour l'instant activé la valorisation en interne des travaux réalisés par ses services techniques (principe de la production immobilisée) et ne valorise donc actuellement que les matières premières.

#### Immobilisations financières

L'actif financier se compose de titres de participations, d'actions, dépôts de garantie et d'autres créances immobilisées.

- ✓ Une information détaillée sur les titres de participation est fournie dans l'état BI 10 de la présente annexe. Ceux-ci sont valorisés au coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée à hauteur de la différence.
- ✓ Actions
- ✓ Dépôts et cautionnements versés

### 3) LES STOCKS

A ce poste figurent les produits pharmaceutiques et produits à usage médical, les fournitures et petit matériel médical et médico-technique ainsi que les fournitures consommables (état BI11 de la présente annexe).

Ils sont évalués selon la méthode du CMP (Coût Moyen Pondéré).

Les stocks sont dépréciés lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable.

En 2017, l'établissement a dû faire face à des problématiques d'interface entre les logiciels métiers PHARMA et GEF liés à la dématérialisation des factures. La liquidation des factures dans le logiciel comptable GEF et non plus dans PHARMA au 1er janvier 2017 a engendré une gestion de produits détaillés dans GEF en lieu et place de l'ancienne gestion avec des codes génériques. Ce transfert doit permettre un suivi plus fiable de la valeur du stock ; à la clôture, il a toutefois fait apparaître un écart entre la balance des stocks au 31/12/2016 et la balance des stocks au 01/01/2017 et a nécessité une correction du stock initial en situation nette.

### 4) CREANCES SUR LES REDEVABLES ET COMPTES RATTACHES

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées lorsque la valeur estimée d'inventaire est inférieure à la valeur nominale. Les états IC5 et IC6 présentent un échéancier sur 10 ans de ces créances.

Une provision pour dépréciation des créances est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du comptable à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de l'émission du titre de recette. L'ancienneté et le montant de la créance constituent des indicateurs de dépréciation des créances.

#### Méthodologie utilisée par le CHRU / méthode statistique :

Cette méthode s'appuie sur un calcul de dépréciation en fonction de la nature des débiteurs et de l'ancienneté des créances avec une estimation d'une quote-part des restes à recouvrer selon

- Les personnes physiques :
  - Année N = Néant
  - Année N-1 = 25%

**3 - Etat PF1**

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015  
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. NANCY C.H.U  
ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

**COMpte FINANCIER 2017**

25

- Année N-2 = 50%
  - Année N-3 et au-delà = 100%
- Les personnes morales de droit public :
  - Année N à N-4 = Pas de dépréciation
  - Au-delà = 100%
- Les personnes morales de droit privé
  - Année N = Néant
  - Année N-1 = 25%
  - Année N-2 = 50%
  - Année N-3 et au-delà = 100%

Un ajustement entre les montants figurant dans les comptes de provisions au 1/1/N, et les montants des provisions nécessaires au 31/12/N est réalisé en clôture.

En lien avec le trésorier, les opérations suivantes ont été réalisées en 2017 :

Compte 491			
Solde au 31/12/2016	Dotations 2017	Reprises 2017	Solde au 31/12/2017
Budget général - H	10 788 446,36	659 446,90	10 128 999,46
USLD - Budget B	75125,8	42 418,16	42 780,54
	<b>10 863 572,16</b>	<b>10 072,90</b>	<b>10 171 780,00</b>

**Procédure applicable aux ANV :**

Au cours de l'exercice, le trésorier de l'établissement présente à l'ordonnateur des listes de titres proposés à l'admission en non-valeur, ces listes sont revues et validées par l'ordonnateur et font l'objet l'une prise en charge au compte 654 « pertes sur créances irrécouvrables ».

Pour suivre ces admissions en non-valeur, un tableau complété par tous les acteurs intervenant dans ces opérations a été mis en place. Le tableau des opérations 2017 figure ci-dessous :

3 - Etat PF1  
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015  
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. NANCY C.H.U  
ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

## 3 - Etat PF1

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015  
 NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. NANCY C.H.U  
 ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

## COMpte FINANCIER 2017

24

Ref, HELIOS n°	Liste n°	Montant présent	Date d'envoi	date de validation	Montant validée DFAC	montant retenu par DFAC	Date arrivée	Numéro	Montant	Mandat		Numéro titre soldant mandat	Observations
2417340531	1	18 225,42 €	26/01/17	27/02/17	17 464,41	761,01 €	09/03/2017	15928	17 464,41 €			304,64	7110624
1885610531 BUDGETB	2	36 200,04 €	26/01/17	05/04/17	36 059,88 €	140,16 €	24/04/2017	500,584	36 059,88 €	20,00		3000238	
2417340831	3	57 057,71 €	26/01/17	27/02/17	55 532,11 €	1525,60 €	09/03/2017	15 926	55 532,11 €	402,60		7110625	
2493120231	4	7 017,91 €	14/02/17	27/02/17	7 017,91 €	0,00 €	09/03/2017	15 927	7 017,91 €	-		-	
2486408231	5	15 210,93 €	06/03/17	20/03/17	14 281,62 €	929,31 €	06/04/2017	26 624	14 281,62 €	565,65		7202999	
2472850231	6	38 129,70 €	06/03/17	20/03/17	35 814,68 €	2 315,02 €	06/04/2017	26 623	35 814,68 €	426,27		7203000	
244940231	7	15 914,64 €	06/03/17	20/03/17	15 172,36 €	742,28 €	06/04/2017	26 622	15 172,36 €	419,38		7203001	
254749831	8	2 614,12 €	30/03/17	03/04/17	2 614,12 €	0,00 €	11/04/2017	28 022	2 614,12 €	0,00		-	
2515820231	9	91 219,94 €	10/04/17	12/05/17	91 219,94 €	0,00 €	17/05/2017	38 003	91 219,94 €	231,41		7319126	
250838831	10	17 576,54 €	10/04/17	12/05/17	17 576,54 €	0,00 €	17/05/2017	38 004	17 576,54 €	683,04		7319127	
2565850231	11	15 327,53 €	19/05/17	29/05/17	14 526,74 €	800,79 €	19/06/2017	46 732	14 526,74 €	408,26			
2590150531	12	56 590,35 €	19/05/17	29/05/17	55 342,22 €	1 248,13 €	19/06/2017	46 731	55 342,22 €	300,17			
2648470531	13	19 736,76 €	02/06/17	05/06/17	19 736,76 €	0,00 €	15/06/2017	45 324	19 736,76 €	0			
267465831	14	17 008,03 €	23/06/17	17/07/17	16 201,37 €	806,66 €	24/07/2017	58 847	16 201,37 €	493,67		7502886	
2632870231	15	119 920,23 €	23/06/17	17/07/17	116 616,75 €	3 303,48 €	24/07/2017	58 848	116 616,75 €	276,22		7502887	
2651286531	16	16 503,96 €	23/06/17	17/07/17	15 672,87 €	831,09 €	24/07/2017	58 849	15 672,87 €	620,9		7502888	
2691010231	17	2 747,46 €	30/06/17	15/09/17	2 747,46 €	0,00 €	03/10/2017	78 633	2 747,46 €	2407,8		7695293	
effacement dettes	20163	4 277,39 €	07/08/17	10/08/17	4 277,39 €	0,00 €	11/08/2017	68 704	4 277,39 €	-			
effacement dettes	20171	13 812,95 €	07/08/17	10/08/17	13 812,95 €	0,00 €	11/08/2017	68 705	13 812,95 €	-			
effacement dettes	20172	4 991,61 €	07/08/17	10/08/17	4 991,61 €	0,00 €	11/08/2017	68 703	4 991,61 €	-			
2673960531	18	44 200,85 €	05/09/17	19/09/17	43 363,11 €	867,74 €	03/10/2017	78 631	43 363,11 €	461,78		7695294	
2673160231	19	16 652,54 €	05/09/17	19/09/17	15 320,88 €	1 331,66 €	03/10/2017	78 632	15 320,88 €	683,78		7695295	
2584738231 BUDGET B	20	36 873,44 €	29/08/17	15/09/17	36 873,44 €	0,00 €	05/10/2017	501,347	36 873,44 €	0			
2716560231	21	20 849,26 €	19/09/17	17/10/17	19 530,92 €	1 318,34 €	06/11/2017	89141	19 530,92 €	590,05		7798580	
2742010231	22	34 958,80 €	19/09/17	17/10/17	33 669,44 €	1 289,36 €	06/11/2017	89 140	33 669,44 €	161,24		7798579	
2812140231	23	447,37 €	03/10/17	17/10/17	447,37 €	0,00 €	01/12/2017	96 670	447,37 €	-			
2774610531	24	21 648,26 €	18/10/17	09/11/17	20 551,83 €	1 096,43 €	22/11/2017	93 712	20 551,83 €	477,8		7839901	
2787060231	25	51 875,05 €	18/10/17	09/11/17	51 738,45 €	136,60 €	22/11/2017	93 713	51 738,45 €	528,7		7839900	
1280830231 BUD 002C1	26	2 392,25 €	20/11/17	19/12/17	2 392,25 €	0,00 €	19/12/2017	601,712	2 392,25 €	-			
2802340531	27	18 704,23 €	20/11/17	12/12/17	18 170,22 €	534,01 €	14/12/2017	107025	18 170,22 €	420,3		7885811	
2831430231	28	67 089,61 €	20/11/17	12/12/17	66 572,54 €	517,07 €	14/12/2017	107026	66 572,54 €	277,56		7885812	
2836640531	29	17 559,26 €	20/11/17	12/12/17	16 717,32 €	841,94 €	14/12/2017	107032	16 717,32 €	512,75		7885813	
effacement dettes	20173	5 932,99 €	04/12/17	12/12/17	5 932,99 €	0,00 €	14/12/2017	107033	5 932,99 €	-			
effacement dettes bud C	20171	749,00 €	04/12/17	19/12/17	749,00 €	0,00 €	19/12/2017	601713	749,00 €	-			
2917490531	30	4 368,85 €	12/12/17	12/12/17	4 368,85 €	0,00 €	14/12/2017	107031	4 368,85 €	0		7885814	
2917880231	31	3 70324,55 €	12/12/17	12/12/17	3 70324,55 €	0,00 €	14/12/2017	107030	3 70324,55 €	191,35			

1263 402,85

1263 402,85

## 5) PRODUITS A RECEVOIR

COMPTE	LIBELLE	SOLDE
4181	Redevables - produits à recevoir	
4182	Redevables - produits à recevoir caisse pivot	46 303 062,15
4188	Redevables - produits à recevoir autres	14 870 582,23
4487	Produits à recevoir sur ressources affectées	
4684	Etat - produits à recevoir	183 108,76
4687	Autres produits à recevoir	
	<b>TOTAL</b>	<b>61 356 753,14</b>

### 4181 « Redevables, produits à recevoir »

Ce compte n'enregistre que les titres de GAM titrés en produits à recevoir. Au 31 décembre 2017, tous les dossiers ont été facturés.

### 4182 « Redevables, produits à recevoir – caisse pivot »

Cette créance comprend :

OBJET	MONTANT
RATTACHEMENT ACTIVITE DECEMBRE 2017	36 802 259,15
SEJOURS A CHEVAL 2017	9 500 803,00
TITRES EN SOUFFRANCE GAM NON INTEGRES DANS GEF	1 440 699,50
<b>TOTAL 4182 - caisse pivot</b>	<b>47 743 761,65</b>

3 - Etat PF1  
 N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015  
 NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. NANCY C.H.U  
 ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

4188 « Redevables - Produits à recevoir – autres »

Cette créance comprend principalement :

OBJET	MONTANT
RECETTES DIVERSES	8 321 712,97
RATTACHEMENT ACTIVITE RECHERCHE	964 385,48
DOSSIERS EN SOUFFRANCE	1 440 699,50
CREDITS MERRI REMUNERATIONS DES ETUDIANTS ET INTERNES	4 025 879,00
RATTACHEMENT FRAIS DE SCOLARITE DES ECOLES	116 519,28
RATTACHEMENT CSAPA	1 386,00
<b>TOTAL 4188 - autres</b>	<b>14 870 582,23</b>

4487 « Etat\_ produits à recevoir »

NEANT

4684 « Produits à recevoir sur ressources affectées »

Le solde ce compte, d'un montant de 183 108,76€ comprend :

- Le financement de programme d'échange à l'étranger pour les élèves et professeurs des IFSI du CHRU, à concurrence de 1 600 €
- Les fonds versés par les laboratoires, dans le cadre de la circulaire du 17 juin 2014 correspondant à « une incitation financière pour chaque inclusion et/ou pour l'atteinte des objectifs finaux ». Au CHRU de Nancy, cette somme, peut servir au financement de divers besoins (Personnel, matériel...) du service où se déroule le programme. Au 31 décembre 2016 le montant total s'élevait à 113 874,46 €.

4687 « Autres produits à recevoir »

NEANT

3 - Etat PF1  
 N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015  
 NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. NANCY C.H.U  
 ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

## 6) OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Les comptes 451 à 456 du budget principal enregistrent les résultats propres aux budgets annexes. Au 31 décembre 2016 ils se détaillent comme suit

- Compte 451 : Dotation Non Affectée- Budget A : solde créditeur de 983 521,01€
- Compte 452 : Unité de soins de longue durée - Budget B : solde débiteur de 160 296,48 €
- Compte 4541 : Ecoles et instituts de formations paramédicales - Budget C1 : solde créditeur de 416 210,49 €
- Compte 4542 : Ecole de sages-femmes – Budget C2 – Solde créditeur de 76 503,96 €
- Compte 45681 – Centre de Soins, d'Accompagnement et de prévention en Addictologie – Budget P : solde créditeur de 70 490,23 €

Ces soldes sont compensés (solde nul) par des positions inverses dans les comptes des budgets annexes.

Certaines dépenses et recettes ont été réalisées pour le compte de tiers. Elles ont pour effet de gonfler les masses de dépenses et recettes mais se compensent. Elles concernent principalement les notifications de financements ARS qui doivent être reversés à des entités partenaires du CHRU. Ces versements s'établissent à 4,2 M€ en 2017. Parmi elles, les plus significatives sont :

- |  |                |
|--|----------------|
| • Reversement des crédits de financement des études médicales à d'autres établissements et à la faculté :                                | 3 939 076,00 € |
| • Reversement de crédits au Centre Lorraine d'Evaluation et de Réadaptation en basse vision (CLER Basse vision)                          | 415 596,00 €   |
| • Reversement de crédits aux établissements supports des antennes du Centre Gratuit d'Information de Dépistage et de Diagnostic (CEGIDD) | 230 189,00 €   |

## 7) TRESORERIE

Au 31/12/2017, le montant des Valeur mobilière de placement est nul.

Le solde du compte 515 au 31 décembre 2017 est débiteur de 4 358 180,98 €

**8) COMPTES D'ATTENTE**

Lorsqu'une opération qui impacte la trésorerie concerne de manière certaine le CHRU, mais qu'elle ne peut pas être enregistrée de manière définitive, elle est inscrite provisoirement au c/ 47 – Comptes transitoires ou d'attente, dont les subdivisions regroupent des comptes de recettes ou de dépenses.

Ce compte est exclusivement géré par la Trésorerie, et il doit être apuré dès que possible.

		DEBIT	CREDIT
4711	Verst des régisseurs		20,00
4712	Virements réimputés		1 307,11
4713	Recettes perçues avant émission titres		33 810,47
471411	Excédent à réimputer - pers physiques		54 142,08
471412	Excédent à réimputer - pers morales		15 199,57
47143	Flux d'encaissements à réimputer		
47171	Recettes relevé BDF - Hors Héra		
47172	Recettes relevé BDF - Héra		23 389 898,00
47181	Autres recettes à régulariser		
47182	Autres recettes à régulariser		1 874,66
47188	Encaissement avant émission de titre		1 487 478,16
4721	Dépenses sans mandatement préalable	10 336,89	
47281	Dépense , paiement avant mandatement	149,76	
47281	Dépense , paiement avant mandatement	130 260,70	
	TOTAL	140 747,35	24 983 730,05

Les commentaires qui suivent concernent donc des opérations qui n'ont pas pu être imputées sur les mandats ou les titres correspondants.

L'instruction M 21 définit les subdivisions à utiliser. Pour les recettes, le c/ 4711 regroupe les encaissements des régies, le c/ 4712 retrace les virements à ré imputer, le c/ 4713 enregistre les recettes perçues avant émission des titres, le c/ 4714 permet le suivi des excédents de versements, il est subdivisé selon la nature des bénéficiaires, le c/ 4717 recueille les encaissements figurant sur les relevés de la Banque de France, il est subdivisé selon qu'ils impactent ou non CLOHELOS.

Toutefois, la possibilité est offerte de subdiviser plus finement certains comptes, c'est le choix qui a été fait pour le c/ 4718, afin d'individualiser le suivi par exercice des différentes dotations selon leur nature (MIGAC, FIR, MCCO), mais également certains produits (les indemnités journalières versées en cas d'arrêt de travail, les APA).

Au cours de l'exercice N, certaines opérations exceptionnelles ont impacté le compte 47171, notamment les cessions d'immobilisations, et certaines subventions du Département de la Moselle.

Les soldes présents à la clôture au c/ 471 concernent donc avant tout des excédents de versement, dont le remboursement n'a pas pu être assuré, et quelques encaissements pour lesquels il n'a pas été possible de procéder à l'imputation sur les titres correspondants.

Concernant les dépenses, deux comptes sont essentiellement utilisés, conformément à la M 21, qui précise à leur propos qu'ils doivent être apurés le plus rapidement possible, et en tout état de cause en clôture d'exercice.

Le compte 4721 retrace les dépenses sans mandatement préalable, ainsi que celles qui font l'objet de débits d'office. Le solde de ce compte au 31 décembre est de 10 336.86 €.

## 9) CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Les principales dépenses qui pourraient être concernées, étant les dépenses d'assurance, contrat de maintenance.

Or, les marchés liés à ces dépenses étant pour la plupart annuellement reconduits/renégociés au 1<sup>er</sup> janvier, il n'existe pas de charges constatées d'avance.

## 10) CAPITAUX PROPRES

Le détail des variations des capitaux propres est le suivant:

Poste	N-1	Variations exercice et Affectation résultat		Corrections haut de bilan	N
		+	-		
Dotations	8 328 536,77	7 328,06			6 624 208,53
Dons et legs	14 621 419,93	221 999,28	49 376,21	-	14 794 043,00
Autres	74 972 013,14	114 259,82	26 983,42		75 059 289,54
<b>TOTAL APPORTS</b>	<b>97 921 969,84 €</b>	<b>343 587,16 €</b>	<b>76 359,63 €</b>	<b>-</b>	<b>96 477 541,07 €</b>
Excédents affectés à l'investissement	116 736 411,81	980 445,47	8 393 002,89		109 323 854,39
Réserve de trésorerie	957 815,37	190 630,89			957 815,37
Réserves de compensation	1 917 754,27				2 108 385,16
<b>TOTAL RESERVES</b>	<b>119 611 981,45 €</b>	<b>1 171 076,36</b>	<b>8 393 002,89</b>	<b>-</b>	<b>112 390 054,92 €</b>
RàN excédentaire	2 123 055,99	348 256,80			2 471 312,79
RàN déficitaire	241 532 838,11	25 060 302,61			266 593 140,72
<b>TOTAL REPORT A NOUVEAU</b>	<b>- 239 409 782,12 €</b>	<b>- 24 712 045,81 €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- 264 121 827,93 €</b>
Résultat de l'exercice	- 24 491 414,92	7 568 829,81			- 16 922 585,11
Subventions d'investissement	10 693 189,09		231 413,27		10 461 775,82
Provisions réglementées	25 173 369,68		106 847,08		25 066 522,60
Droits de l'affectant	998 303,48				998 303,48
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>- 9 502 383,50</b>	<b>- 15 628 552,48</b>	<b>8 807 622,87</b>	<b>- 1 711 656,30</b>	<b>- 35 650 215,15</b>

**3 - Etat PF1**

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015  
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. NANCY C.H.U  
ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

**COMpte FINANCIER 2017****34**

La variation entre 2017 et 2016 du compte de dotation déroule des opérations suivantes :

	<b>MONTANT</b>
Ecritures suite à la fin de mise à disposition des batiments EFS	-1 711 656,30 €
Liquidation FD 576	-26 983,42 €
Ecritures de corrections sur exercices antérieurs concernant l'actif	3 634,24 €
Subvention projet RESIST	3 693,82 €
Divers dons et Legs	172 623,07 €
Frais de scolarité IFSI	114 259,82 €
	<b>-1 444 428,77 €</b>

**11) SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (Etat BI 5)**

Ces financements sont imputés au crédit du compte 13 et regroupent l'ensemble des subventions d'équipements ou d'investissement désignées comme telles par l'organisme versant.

Ces subventions ne sont versées que sur présentation de justificatifs (factures acquittées). Elles ne font donc l'objet d'un enregistrement qu'au moment du versement et non lors de leur notification par les différents organismes.

*Modalités de reprise:*

Lorsque les immobilisations sont amortissables, la reprise de la subvention au compte de résultat prévisionnel a pour effet de neutraliser le montant de la dotation aux comptes d'amortissement au niveau des résultats de l'exercice.

Pour cela, le compte 139 est débité par le crédit du compte 777 "Quote-part des subventions d'investissement viré au résultat de l'exercice" d'une somme égale au montant de la subvention rapportée à la durée de l'amortissement du bien subventionné.

## 12) PROVISIONS

Le CHRU NANCY constate une provision lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis d'un tiers, que la perte ou le passif en découlant est probable et qu'elle peut être raisonnablement évaluée. (Etat IC1)

Au cas où cette perte ou le passif n'est ni probable, ni ne peut être raisonnablement évalué mais demeure possible, le CH fait un état de ses passifs éventuels dans ses engagements hors bilan (Etat Al1).

### • Provision réglementée pour renouvellement des immobilisations (compte 142)

Cette provision réglementée est fondée sur le principe d'une allocation anticipée d'aides destinées à la couverture des surcoûts d'exploitation générés par les nouveaux investissements (amortissements et frais financiers), sous forme de dotations supplémentaires versées par l'assurance maladie. Les reprises se font au rythme des charges d'amortissements et frais financiers correspondant à chaque projet subventionné. A la clôture des comptes N, 4 projets conséquents sont concernés par cette provision :

- Bâtiment de cardiologie (ILCV) H2007
- Bâtiment SSR H2007
- Subvention 7.7M€
- Nouvelle localisation CSAPA

La reprise de ces provisions se fera, en fonction des écarts constatés entre montants perçus et cout en amortissement et éventuellement frais financiers, à hauteur du montant subventionné, des projets concernés, et ce, pendant toute la durée de vie économique des dits projets.

Echéancier de reprise joint en annexe en fin de document.

- Provisions pour litiges – Comptes 1511**

Elles sont constituées pour faire face au paiement de dommages-intérêts, d'indemnités ou de frais de procès. Une provision est constituée dès la naissance d'un risque, lorsque la charge est probable, et est maintenue tant que le jugement n'est pas définitif.

D'un montant de 956 511,75 € au 31 décembre 2017, les opérations suivantes ont été réalisées en 2017 :

BUDGET	LIBELLE	Solde au 31/12/2016	Dotations 2017	Reprises	Solde au 31/12/2017
H	DO 2016-094 Provision pour litige - sorties blanches	68 028,90			68 028,90
H	DO 2016-093 Provision pour litige Université Lorraine Labo bio	788 328,39		788 328,39	0,00
H	Litiges CPAM	374 740,50			374 740,50
H	Litige ACTES HORS NOMENCLATURE BHN ICL ALEXIS VAUTRIN		236 742,35		236 742,35
H	DAM - Contentieux PERSONNELS MEDICAUX _ 2017		277 000,00		277 000,00
<b>Compte 1511 : PROV. POUR LITIGES</b>		<b>1 231 097,79</b>	<b>513 742,35</b>	<b>788 328,39</b>	<b>956 511,75</b>

- Provisions pour risques – Comptes 1518**

Fin 2017, le CHRU de Nancy a procédé à une reprise sur provision d'un montant de 5 707 461,48 €, qui correspondait à la provision constituée en 2016 pour la régularisation de TVA sur la période 2013-2015.

- Provision pour charges de personnel liées à la mise en œuvre du compte épargne temps CET (compte 153)**

Le compte 153 enregistre toutes provisions pour charges de personnel liées à la mise en œuvre du Compte Epargne Temps (CET). Cette provision est calculée sur la base des compteur individuels de chaque salarié de l'établissement et sur une estimation du nombre de jours qui seront placés sur un CET, au titre de l'exercice concerné.

#### ↳ Provision pour Compte Epargne Temps du Personnel Médical – Compte 1531 :

##### Méthodologie d'estimation CET PM :

- Constatation du nombre de jours de CET au 31/12/2017, sur la base d'un état issu de l'application informatique, tenant compte des jours consommés sur l'année n et des jours épargnés sur l'année n : soit 19402 jours (tous budgets)
- Projection des jours qui seront épargnés au titre de l'année n au 31/3/2018 à partir des mouvements constatés sur les CET en n-1 (2016) : soit 4648 jours

Estimation du nombre de jours à provisionner = 24050,3 jours.

- Valorisation du jour de CET = 300€ + 47% de charges, soit 441€ (référence : statut de praticien hospitalier sans versement de rémunération, soit la tranche A IRCANTEC (uniquement tranche B) car le règlement du CET qui intervient en sus du versement de la rémunération principale, soit une cotisation IRCANTEC tranche B)
- Ajout des autres charges sur CET pour les agents ayant quitté le CHRU = 208 853,12 €

Valorisation de la provision nécessaire au 31/12/2017 = 10 815 048,65€, soit une dotation totale de 74 995,71 € (tous budgets confondus) et une reprise sur le budget P de 11 907,00 €

La valorisation a abouti aux des éléments suivants :

	CRP	USID	CSAPA	Total
Solde CET en jour au 31 12 2016	23 659,80	196,00	194,50	24 050,30
<b>Valorisation financière</b>	<b>10 642 838,15 €</b>	<b>86 436,00</b>	<b>85 774,50 €</b>	<b>10 815 048,65 €</b>
Cout unitaire chargé PM			<b>449,68 €</b>	

Au regard du solde des CET du PM au 31/12/2017, les opérations suivantes ont été réalisées :

**3 - Etat PF1**

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015  
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. NANCY C.H.U  
ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

**COMpte FINANCIER 2017****38**

		Solde 2016	Dotations	Reprises	Solde 2017
H	CET médical	10 576 441,94	66 396,21		10 642 838,15
B	CETT médical	85 113,00	1 323,00		86 436,00
P	CETT médical	90 405,00	7 276,50	11 907,00	85 774,50
	TOTAUX	10 751 959,94	74 995,71	11 907,00	10 815 048,65

#### Provision pour Compte Epargne Temps du Personnel Non Médical – Compte 1532 :

Etapes	Périodes	Acteurs	Actions	Opérations	Commentaires			
1	Janvier N-1	Agents CHRU	Clôture des congés année N-1	Demandes des agents du CHRU NANCY d'alimentation de leur CET Saisie des demandes d'alimentation de leur CET formulées par les agents du CHRU NANCY	- Seuls les CA et RTT peuvent alimenter les CET - La saisie se fait directement dans HR - Les CA et RTT saisis suite aux demandes des agents concernent l'année N-2			
2	Février - Juin N-1	DRH/UGIP	Suivi des dossiers individuels		Les listes des CET sont établies de manière nominative par budget et par catégorie :			
					<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les jours épargnés à la demande des agents du CHRU NANCY au titre de l'année N-1 sont ajoutés</li> <li>- Les jours CET consommés par les agents du CHRU NANCY sur l'année N sont retirés ; ces jours ont fait l'objet d'une reprise sur provision</li> <li>- Les jours CET des agents ayant rejoint le CHRU lors de l'année N-1 sont ajoutés ; ces jours ont fait l'objet d'une facturation de la part de l'établissement d'origine auprès du CHRU NANCY</li> <li>- Les jours CET des agents ayant quitté le CHRU lors de l'année N-1 sont retirés ; ces jours ont fait l'objet d'une facturation (titre de recettes émis) par le CHRU NANCY auprès de l'établissement d'accueil</li> </ul>			
3	Janvier-février N	RHAS/UDAP	Constitution de la provision CET	Calcul du niveau des CET épargnés au titre de l'année N	Les données prises en compte proviennent uniquement de HR Valorisation par budget et par catégorie professionnelle des CET au titre de l'année N :			
					<ul style="list-style-type: none"> <li>- les jours sont valorisés en fonction de la catégorie du personnel concerné :</li> </ul> <table style="margin-left: 20px;"> <tr><td>cat A : 125 €</td></tr> <tr><td>cat B : 80 €</td></tr> <tr><td>cat C : 65 €</td></tr> </table> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un taux de charges à hauteur de 20 % est appliqué au résultat obtenu précédemment</li> </ul> <p>Ce taux de charges correspond à une moyenne observée entre les jours CET payés (application d'un taux de charges de 9 %) et les jours CET récupérés (application d'un taux de charges de 55 %)</p>	cat A : 125 €	cat B : 80 €	cat C : 65 €
cat A : 125 €								
cat B : 80 €								
cat C : 65 €								
4	Janvier - février N	RHAS/UDAP	Constitution de la provision CET	Valorisation des CET	Une estimation (à la hausse ou à la baisse) est réalisée afin de projeter l'évolution du nombre total de jours CET au titre de l'année N. En fonction des résultats de l'année N-1, un nombre de jours (CA et RTT) que les agents vont consommer sur l'année N ou épargner au titre de l'année N est projeté			
5	Janvier - février N	RHAS/UDAP/DAF	Constitution de la provision CET	Calcul de la nouvelle provision CET à constituer	Le résultat de cette estimation est valorisé avec la même méthode de calcul que pour l'étape 4 : <ul style="list-style-type: none"> <li>- cat A : 125 € / cat B : 80 € / cat C : 65 €</li> <li>- application d'un taux de charge de 20 %</li> </ul> <p>Cette valorisation est additionnée ou soustraite (selon son résultat positif ou négatif) au résultat de l'étape 4 afin de déterminer la nouvelle constitution de la provision CET au titre de l'année N</p>			



**3 - Etat PF1**

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015  
 NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. NANCY C.H.U  
 ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

**COMpte FINANCIER 2017****40**

## ↳ Valorisation PNM 2017:

		Solde 2016	Dotations	Reprises	Solde 2017
H	CET non médical	3 914 855,83		606 583,00	3 308 272,83
B	CET non médical	29 232,00	2 592,00	11 241,00	20 583,00
C1	CET non médical	202 590,00	240,00	48 021,00	154 809,00
C2	CET non médical	300,00			300,00
P	CET non médical	39 222,00	7 776,00	11 118,00	35 880,00
TOTALS		4 186 199,83	10 608,00	676 963,00	3 519 844,83

Au regard du solde des CET du PNM au 31/12/2017, les opérations suivantes ont donc été réalisées :

- Reprise de provision de :
 

✓ H CET PNM :	606 583,00 €
✓ B CET PNM :	11 241,00 €
✓ C1 CET PNM :	48 021,00 €
✓ P CET PNM :	11 118,00 €
- Constitution de provisions :
 

✓ B CET PNM :	2 592,00 €
✓ C1 CET PM :	240,00 €
✓ P CET PNM :	7 776,00 €

- Provision pour gros entretien et grandes révisions (compte 1572)**

Le CHRU a réalisé un état des travaux à venir qui pourraient relever d'une provision pour gros entretien et grandes révisions.

Après analyse des éléments transmis par la Direction des travaux, il s'avère que :

- Soit les travaux demandés relèvent de l'entretien courant annuel des différents sites et ne justifient pas par conséquence la constitution d'une provision telle que définie par la réglementation,
- Soit les dits travaux d'entretien, compte-tenu de leur envergure correspondent à de réels investissements et sont inscrits comme tels dans le Plan Pluriannuel d'Investissement et le PGFP de l'établissement.

Sur ces bases, le CHRU considère qu'il ne dispose pas d'éléments pouvant valablement justifier la constitution d'une provision pour gros entretien et grande révisions à la date du 31 décembre 2017.

- Autres provisions pour charges – Compte 158**

D'un montant total de 4 561 978,17 €, elle se décompose comme suit :

PNM CNRACL	841 195,04
PNM ARE	2 796 993,01
PM CNRACL	263 144,00
PM ARE	660 646,12
TOTAL	4 561 978,17

### 3 - Etat PF1

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015  
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. NANCY C.H.U  
ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

### COMpte FINANCIER 2017

42

#### ✓ Provision Allocation de Retour à l'Emploi

Il s'agit de procéder à la clôture de l'exercice, à la constitution d'une provision valorisant les droits à allocation de retour à l'emploi (ARE) des personnels contractuels du CHRU dont le contrat a pris et pour lesquels un chiffrage des ARE a été transmis par pôle emploi durant l'exercice.

Le montant total au 31 décembre 2017 s'élève à 3 457 639.13 €.

#### ✓ Provision CNRACL

Une provision pour un montant de 263 144.00 € a été constituée en 2017 au titre du personnel médical et de 841 195.04 € pour le personnel non médical.

Celles-ci correspondent au montant probable que le CHRU devra régler, dès qu'un agent fera une demande de rachat d'études.

#### ✓ Provision pour maladie des titulaires

Sans objet

### 13) EMPRUNTS

Les emprunts et dettes financières sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Les états BI 8 et BI 9 de l'annexe précisent les montants, nature, durée et caractéristiques des différents emprunts.

## 14) DETTES D'EXPLOITATION

Comptes	Libellé	Année 2016	Année 2017
4011	Fournisseurs	21 814 693,21 €	19 174 529,77 €
40171	Fournisseurs - retenues de garantie	656,93 €	656,93 €
40172	Fournisseurs - oppositions	43 778,07 €	128 067,82 €
421	Personnel – rémunérations dues	31 073,50 €	3 295,73 €
4245	Comptes individuels des praticiens	102 433,33 €	87 119,42 €
4311	Cotisations de sécurité sociale	5 532 389,92 €	5 683 150,14 €
4312	Contribution sociale généralisée (csg)	1 634 806,08 €	1 108 876,86 €
4313	Contrib remb dette sociale (crds)	- €	- €
4371	CNRACL	5 456 070,43 €	5 609 641,42 €
4372	IRCANTEC	660 659,26 €	707 466,00 €
4374	Caisses mutual,retraite compl ou secours	618 308,03 €	539 152,73 €
4378	Autres organismes sociaux	1 093 173,29 €	1 089 664,31 €
44551	Etat - TVA à décaisser	14 381,00 €	163 852,00 €
44571	Etat - TVA collectée	224 251,95 €	208 698,38 €

## 15) CHARGES A PAYER

Détail des charges à payer :

Comptes	Libellé	Année 2016	Année 2017
408	Fournis factures non parvenues	30 197 121,01 €	27 746 426,04 €
4281	Prime de service à payer	8 669 000,00 €	8 349 000,00 €
42868	Autres charges de personnel à payer	3 839 162,26 €	4 619 196,48 €
43868	Organismes sociaux autres charges à payer	2 033 770,52 €	- €
4486	Etat - autres charges à payer	1 642 974,86 €	1 579 100,00 €

408 « Fournisseurs – factures non parvenues »

Il s'agit des factures fournisseurs relatives à des dépenses d'exploitation de 2017 mais qui n'ont été reçues qu'en 2016. Pour certaines dépenses, la facture n'a toujours pas été reçue au moment des travaux de clôture. Dans ce cas, le montant comptabilisé a été apprécié en fonction des éléments disponibles (devis, commande, estimation).

Pour ce qui concerne les immobilisations, le CHRU clôture son programme d'investissement courant au 6 décembre de l'exercice afin que tous les engagements soient liquidés et mandatés au plus tard à la fin de la journée complémentaire.

4281 : « primes de service à payer » :

Il s'agit du solde (coût brut) de la prime de service versé en février 2018, sachant qu'un acompte a été payé en novembre 2017.

42868 « Personnel – autres charges à payer »

Cette dette correspond à la part brute des charges de personnel dues au titre de 2017 et non payées à la clôture. Il s'agit principalement des indemnités, avancements d'échelon, primes et heures supplémentaires.

43868 « Organismes sociaux – autres charges à payer »

Il s'agit des charges sociales – part patronale - associées aux dettes de personnel comptabilisées dans les comptes 428 (ci-dessus).

4486 « Etat – autres charges à payer »

Il s'agit des charges fiscales (taxe sur les salaires principalement) – part patronale – associées aux dettes de personnel comptabilisées dans les comptes 428 (ci-dessus) et du montant correspondant au dernier trimestre 2017 relatif à la taxe sur les salaires : cette taxe est en effet payable trimestriellement à terme échu.

## 16) PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Les recettes de dotations sont enregistrées en produits constatés d'avance pour la part des crédits obtenus en N au titre de N+x (effet année pleine pour le financement des internes et assistants, crédits alloués en avance relatifs à l'exercice 2017)). Sont également inclus dans cette dette les subventions d'exploitation perçues en N au titre de N+x et pour lesquelles la dépense ne sera réalisée que postérieurement à la clôture.

D'un montant total de 20 461 996.75 €, ce solde comprend également notamment ces dossiers aux montants plus significatifs :

- Des fonds consacrés à la recherche (1 856 196.00 €)
- Les frais de scolarité payés en totalité, alors que la formation est 2 ou 3 ans. (123 951.49 €)
- Les dotations DAF (96 778.00 €)
- Les dotations MIG MERRI internes (3 228 716.00 €)
- FIR schéma directeur du SI GHT (150 000.00 €)

## 17) MÉTHODE UTILISÉE POUR LA RECONNAISSANCE DES PRODUITS DE L'ACTIVITÉ HOSPITALIERE

Les produits de l'activité hospitalière du CHRU NANCY sont répartis de la façon suivante (pour le CRPP – Budget Principal) :

### Produits versés par l'assurance maladie (Titre 1) :

Il convient de distinguer :

#### Les dotations allouées par l'agence régionale de santé (ARS) :

Ces produits sont notifiés annuellement sous forme de délégation de crédits par l'ARS suite aux différentes campagnes tarifaires. Elles concernent :

- les forfaits annuels (art. L 162-22-12 du code de la sécurité sociale),
- la dotation annuelle de financement - DAF (art. L 174-1 du code de la sécurité sociale),
- les missions d'intérêt général et d'aide à la contractualisation - MiGAC (art. L 162-22-14 du code de la sécurité sociale)

**Les recettes d'activité (T2A) :**

Les recettes de la tarification à l'activité correspondent aux déclarations des séjours transmises mensuellement à l'assurance maladie. A l'issue d'un séjour, celui-ci est codé (diagnostic et actes) par le praticien du service. Une fois codé, ce séjour fait l'objet d'un groupage à l'aide d'un algorithme. Le Département d'Information Médicale (DIM) contrôle les séjours groupés, les corrige le cas échéant, et les transmet mensuellement à l'assurance maladie. Cette déclaration mensuelle d'activité fait l'objet d'un arrêté de versement de la part de l'ARS. L'arrêté de versement relatif à l'activité du mois M n'est connu qu'en M+2. C'est la raison pour laquelle les recettes d'activité du mois de décembre sont comptabilisées en « produits à recevoir ».

Les facturations relatives à l'activité et consultation externes sont, dans le cadre de FIDES, transmis à l'assurance maladie au fil de l'eau.

La valorisation des séjours est faite en fonction d'un arrêté ministériel fixant les éléments tarifaires mentionnés aux I et IV de l'article L. 162-22-10 du code de la sécurité sociale.

**Séjours à cheval** : Les séjours non clos au 31/12/N ont été comptabilisés en produits à recevoir auprès de l'assurance maladie en fonction de la méthode de valorisation détaillée dans le paragraphe sur les produits à recevoir.

**Autres produits de l'activité hospitalière (Titre 2) :**

Ces autres produits de l'activité hospitalière concernent les recettes de tarification des hospitalisations, consultations et actes externes qui ne sont pas à la charge de l'assurance maladie.

Ces dernières sont valorisées aux tarifs journaliers, arrêtés annuellement par l'Agence Régionale de Santé, pour les hospitalisations, et aux tarifs réglementaires pour les consultations et actes externes.

Elles sont facturées dès la fin de la prestation (séjour, consultation et acte externe) soit directement aux patients, soit aux mutuelles de ces derniers lorsqu'ils en ont une.

**Autres produits (Titre 3) :****Rétrocessions :**

Les ventes de marchandises qui concernent les rétrocessions de médicament sont en repli de 1,97 M€, ce qui s'explique par une baisse sur les produits « sortis en ville » et une baisse pour un patient sur un produit particulier.

#### Chambres Particulières :

Les recettes de chambre particulière progressent de 12,27% par rapport à 2016, avec un montant pour l'année 2017 de 6 738 907.71€.

#### 18) TRAITEMENT COMPTABLE DE LA RECHERCHE

##### ➤ Cas général :

Le CHRU est remboursé des dépenses engagées après la réalisation de celles-ci, soit après les inclusions de patients qui sont validées par le laboratoire pharmaceutique.

Une fois ces validations réalisées, la facturation a lieu, nous percevons donc un remboursement des dépenses, les surcoûts hospitaliers.

##### ➤ Ressources affectées :

Puissent être considérées comme des « ressources affectées » les opérations remplissant les caractéristiques suivantes :

- la recette a une affectation précise, c'est à dire que l'établissement doit en faire un usage spécifique, défini par le bailleur de fonds ;
- le montant de la recette est égal au montant de la charge qui incombe à l'établissement public ;
- la recette n'est définitivement acquise à l'établissement public que lorsque celui-ci a effectué la dépense correspondante.

Le CHRU utilise cette comptabilisation en recette affectée pour la gestion de dotations (ou incitations financières) versés dans le cadre des contrats tripartites ou uniques.

L'utilisation du processus en ressources affectées permet ainsi une utilisation « libre » de ces recettes, selon le souhait du médecin investigateur, dans le respect des règles de comptabilité publique.

Ainsi, le suivi de ces recettes se fait via une UF spécifique par pôle ou par service quand ceux-ci ont une spécificité

##### ➤ Produits constatés d'avance :

Les crédits perçus par l'établissement dans le cadre des dotations liées à des PHRC sont générés, pour la part ne correspondant pas à une dépense de l'année, en produits constatés d'avance.

## 3 - Etat PF1

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015  
 NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. NANCY C.H.U  
 ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

## COMPTÉ FINANCIER 2017

En 2017 l'établissement a constaté 2 679 356,88 € de produits perçus au titre des PHRC (T1 de recettes) et 432 331,50 € de PPA au titre de subventions reçues d'autres financeurs que l'assurance maladie durant l'exercice.

	TOTAL	Recherche Financement autres	Recherche Financement DGOS
Solde au 01/01/2017	<b>1 573 674,01</b>	<b>357 264,75</b>	<b>1 216 409,26</b>
DOTATIONS 2017	2 259 909,16	403 713,16	1 856 196,00
REPRISES 2017	-721 894,79	-328 646,41	-393 248,38
	<b>3 111 688,38</b>	<b>432 331,50</b>	<b>2 679 356,88</b>

## ➤ Provision :

A ce jour, aucune provision ne figure au bilan

### 19) CREDITS BAILS

**3 - Etat PF1**

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015  
 NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. NANCY C.H.U  
 ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

**COMpte FINANCIER 2017**

50

**20) RECETTES ET DEPENSES DES ENTITES POUR LESQUELLES LE CHRU DETIENT UNE PARTICIPATION**

	Recettes CHRU	Dépenses CHRU
GCS Télé Santé Lorraine	- €	33 075,00 €
GCS BOIS-LE-DUC	411 336,44 €	152 821,21 €
GCS BONSECOURS	412 756,02 €	65 836,70 €
GCS CHU DE FRANCE FINANCE	- €	- €
GCS unifa	- €	99 612,00 €
<b>NOMS DES ORGANISMES</b>		
GIE NANCYCYCLOTEP	2 593 947,42 €	2 182 900,00 €
GCS - CH54	2 837 256,44 €	4 471 426,84 €
GCS Groupement du Grand Est : G.G.E.S.T	179 608,00 €	- €
GCS-GHCA	- €	5 478 609,27 €
GCS-CCUR	- €	6 246 483,61 €

## 21) RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier est relativement stable, mais les montants comptabilisés en recette et en dépense sont en forte baisse. Cette baisse importante est due aux écritures de comptabilisation de la renégociation d'emprunts toxiques (venant du SINCAL) et de l'aide nationale obtenue pour rendre soutenable cette opération par l'établissement enregistrée en 2016.

	2016	2017	Evolution 2017/2016
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			
De participations et autres immobilisations financières			
13 288 706,67	625 786,11	-12 662 920,56	-95%
Revenus des VMP, escomptes			
Reprise sur provisions		0,00	0%
Transfert de charges financières	7 031 342,76	-7 031 342,76	0%
Gains de change			
Produits net sur cessions de VMP		0,00	0%
<b>TOTAL 3</b>	<b>20 320 049,43</b>	<b>625 786,11</b>	<b>-19 694 263,32</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			
Dotation aux amortissements et dépréciation			
1 513 530,00	42 570,10	-1 470 959,90	-97%
Intérêts et charges assimilées			
31 840 740,59	14 112 522,96	-17 728 217,63	-56%
Perte de change			
Charges nettes sur cessions de VMP	0,00	0,00	0%
<b>TOTAL 4</b>	<b>33 354 270,59</b>	<b>14 155 093,06</b>	<b>-19 199 177,53</b>
<b>2-Résultat financier (3-4)</b>	<b>-13 034 221,16</b>	<b>-13 529 306,95</b>	<b>-495 085,79</b>
<b>3-Résultat courant (1-2+3-4)</b>	<b>-37 630 769,20</b>	<b>-22 748 857,81</b>	<b>14 881 911,39</b>
			-65%

## 22) LE RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel varie à la baisse en 2017 de 7 M€. Les opérations de neutralisation de rattachements de charges et de produits relatives à des prestations réciproques 2015 entre le CHRU et le SINCAL réalisées sur l'exercice 2016, avaient augmenté le total des 67 et 77 pour un montant quasi identique et justifient le montant des écarts entre 2017 et 2016.

	2016	2017	Evolution 2017/2016
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
Sur opérations de gestion exercice courant	12 171 051,98	1 121 452,92	-11 049 599,06 -91%
Sur opérations de gestion exercices antérieures	13 527 092,12	9 521 176,19	-4 005 915,93 -30%
Sur opérations en capital	2 357 082,34	3 466 507,47	1 109 425,13 47%
Reprises sur provisions réglementées	560 871,57	484 124,08	-76 747,49 -14%
Reprises sur dépréciation exceptionnelles	0,00	0,00	0,00 0%
Transferts de charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00 0%
<b>TOTALS</b>	<b>28 616 098,01</b>	<b>14 593 260,66</b>	<b>-14 022 837,35 -96,09%</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			
Sur opérations de gestion exercice courant	3 531 808,03	1 032 805,52	-2 499 002,51 -71%
Sur opérations de gestion exercices antérieures	11 663 435,70	6 681 905,87	-4 981 529,83 -43%
Sur opérations en capital	1 340,00	674 999,57	673 659,57 50273%
Dotations aux provisions réglementées	280 160,00	377 277,00	97 117,00 35%
Dotations aux amortissements et dépréciations exceptionnelles	0,00	0,00	0,00 0%
<b>TOTALS</b>	<b>15 476 743,73</b>	<b>8 766 987,96</b>	<b>-6 709 755,77 -43%</b>
<b>4-Résultat exceptionnel(5-6)</b>	<b>13 139 354,28</b>	<b>5 826 272,70</b>	<b>-7 313 081,58 -126%</b>

### Les produits exceptionnels

La forte baisse des opérations de gestion sur exercice courant et sur exercices antérieurs autres s'explique par le fait que le CHRU a réalisé en 2016 des écritures liées à l'intégration du SINCAL (4,6 M€), à la fiscalité (TVA déductible 5,7M€), au rattrapage de facturations conséquentes (2,1 M€).

	Exercice 2016	Exercice 2017	Variation en valeur	Variation en %age
771 - Produits exceptionnels sur opération de gestion	228,84	9 816,74	9 587,90	4189,78%
7711 - Produits exceptionnels sur opérations de gestion	19 899,71	5 049,74	-14 849,97	-74,62%
77111 - Débits et pénalités reçus sur achats et ventes	607 960,00	284 970,22	-322 989,78	-53,13%
7713 - Libéralités reçues	5 858,80	91 123,66	85 264,86	1455,33%
7714 - Rentrees sur créances amorties	55 829,66	28 942,35	-26 887,31	-48,16%
7718 - Autres produits exceptionnels sur opération gestion	5 242 432,40	514 886,45	-4 727 545,95	-90,18%
778 - Autres produits exceptionnels	6 238 842,57	186 663,76	-6 052 178,81	-97,01%
<b>TOTAL opérations de gestion exercice courant</b>	<b>12 171 051,98</b>	<b>1 121 452,92</b>	<b>-11 049 599,06</b>	<b>-90,79%</b>

Les facturations de soins sur exercices antérieurs LAMDA ont progressé de 18% en 2017 suite à l'action de recodage menée par un prestataire extérieur en 2016 et poursuivie en 2017. En 2016, le CHRU a procédé à des refacturations pour plus de 2,4 M€ (facturation ticket modérateur régime Alsace Moselle, remboursement de charges salariales de salariés en formation, contrat enfance).

	Exercice 2016	Exercice 2017	Variation en valeur	Variation en %age
7721 - ré-émission de titres suite annulation ex.clos	3 141 363,83	2 276 919,03	-864 444,80	-27,52%
7722 - Pdts sur exerc. antérieurs à la charge assur.malad	3 685 505,00	4 349 476,06	663 971,06	18,02%
7728 - Produits sur exercices antérieurs autres	5 872 328,06	2 577 638,80	-3 294 689,26	-56,11%
773 - Mandats annulés sur exercices antérieurs	827 895,23	317 142,30	-510 752,93	-61,69%
<b>TOTAL opérations de gestion exercices antérieurs</b>	<b>13 527 092,12</b>	<b>9 521 176,19</b>	<b>-4 005 915,93</b>	<b>-29,61%</b>

En 2017, le montant de la quote-part des subventions d'amortissements virée au résultat de l'exercice a augmenté de 419 k€ et les produits de cession d'actifs ont augmenté de 690 k€ en raison d'un montant des ventes immobilières supérieures en 2017.

	<b>Exercice 2016</b>	<b>Exercice 2017</b>	<b>Variation en valeur</b>	<b>Variation en %age</b>
775 - Produits des cessions d éléments d actif	400 001,00	1 090 137,50	690 136,50	172,53%
777 - Quote-part Subv d invest virée au résultat. de l ex	1 957 081,34	2 376 369,97	419 288,63	21,42%
<b>TOTAL sur opérations en capital</b>	<b>2 357 082,34</b>	<b>3 466 507,47</b>	<b>1 109 425,13</b>	<b>47,07%</b>

#### Les charges exceptionnelles

Les charges exceptionnelles évoluent également à la baisse en 2017, dans une moindre mesure que les recettes mais résultant de facteurs communs.

	<b>Exercice 2016</b>	<b>Exercice 2017</b>	<b>Variation en valeur</b>	<b>Variation en %age</b>
Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	12 084,37	5,53	-12 078,84	-99,95%
Amendes fiscales et pénales	394,65		-394,65	-100,00%
Autres ch. exceptionnelles / opérations de gestion	2 697 166,75	386 415,87	-2 310 750,88	-85,67%
Autres charges exceptionnelles	822 162,26	646 384,12	-175 778,14	-21,38%
<b>TOTAL opérations de gestion exercice courant</b>	<b>3 531 808,03</b>	<b>1 032 805,52</b>	<b>-2 499 002,51</b>	<b>-70,76%</b>
Charges de personnel - autres	150 080,81	731 568,92	581 488,11	387,45%
Charges à caractère médical - autres	225 888,64	1 175 303,62	949 414,98	420,30%
Charges à caractère hôtelier et général - autres	2 448 039,26	655 140,48	-1 792 898,78	-73,24%
Charges sur exercices antérieurs autres	377 020,85	9 144,57	-367 876,28	-97,57%
Titres annulés (sur exercices antérieurs)	8 462 406,14	4 110 748,28	-4 351 657,86	-51,42%
<b>TOTAL opérations de gestion exercices antérieur</b>	<b>11 663 435,70</b>	<b>6 681 905,87</b>	<b>-4 981 529,83</b>	<b>-42,71%</b>
Valeurs comptables des éléments d actif cédés	1 340,00	674 999,57	673 659,57	50273,10%
<b>TOTAL sur opérations en capital</b>	<b>1 340,00</b>	<b>674 999,57</b>	<b>673 659,57</b>	<b>50273,10%</b>

## 3 - Etat PF1

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015  
 NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. NANCY C.H.U  
 ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

## COMpte FINANCIER 2017

La variation importante à la baisse entre 2016 et 2017 est due essentiellement aux écritures passées en 2016 suite à l'intégration du SINCAL ; régularisation des rattachements effectués au 31 décembre 2015 par le CHRU pour des prestations délivrées au SINCAL et l'annulation des créances réciproques CHRU-SINCAL.

De plus, le CHRU a acquitté en 2017 les factures de l'Université de Lorraine pour un montant de 830 k€ (provision constituée en 2016 reprise sur l'exercice 2017).

Scénarios	12 mois	12 mois	12 mois
771.1 Débits et pénalités perçus/achats et ventes	607 960,00	334 150,00	273 810,00
7713 Libéralités reçues	5 858,80		5 858,80
771.4 Rentrees sur créances amorties	55 829,66	11 973,49	43 856,17
771.8 Autres produits exceptionnels	5 242 432,40		5 242 432,40
772.11 hospit consult réémis. titre suite annul /ex.clos	3 045 024,08	2 913 512,03	131 512,05
772.2 Produits sur exercices antérieurs à la charge de l'assurance maladie	3 685 505,00	617 891,00	3 067 614,00
772.8 Autres produits sur exercice antérieur	5 511 607,22	3 792 174,33	1 719 432,89
773 Mandats annulés sur exercices antérieurs	31 904,23	214 079,16	-182 174,93
775 Cession d'éléments d'actif	400 001,00	10 773,10	389 227,90
777 Quote part sub investissement virée au résultat de l'exercice	1 851 406,33	793 998,38	1 057 407,95
778 Autres produits exceptionnels	6 238 805,57	1 208 896,77	5 029 908,80

## FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Sur l'exercice 2017, le CHRU de Nancy a connu plusieurs évolutions majeures ayant un impact sur ses comptes :

- Evolutions nationales avec :
  - o La création des groupements hospitaliers de territoire et l'apparition en 2017 d'un nouveau budget annexe, le budget G, administré par le CHRU de Nancy au titre de son rôle d'établissement support du GHT Sud Lorraine
  - o L'amorce de la réforme du financement de l'activité de soins de suite et de réadaptation (SSR) avec des recettes SSR versées non plus uniquement via une dotation annuelle de financement mais également, pour partie, via la dotation modulée à l'activité (DMA)
- Evolution de nomenclature comptable et fiabilisation des comptes :
  - o La nomenclature M21 impose à compter de l'année 2017 d'amortir les immobilisations selon le principe du prorata temporis. L'établissement l'a donc mis en œuvre pour toutes ses nouvelles immobilisations et également, via une correction d'erreurs, pour les biens acquis avant 2017 dont la valeur nette comptable dépassait 15 000 €
  - o Les nouvelles immobilisations liées aux fusions du CHRU avec la maternité régionale universitaire et l'ex-SINICAL ont également été intégrées au logiciel de gestion économique et financière pour un suivi comptable fiabilisé
  - o Une interface a été mise en place entre le logiciel de GEF et le logiciel métier pharmacie (PHARMA), permettant un suivi détaillé des produits dans la GEF et une fiabilisation des stocks en valeur
- Evolutions d'activité ayant un impact majeur sur les comptes :
  - o À compter du 1er janvier 2017, l'ARS Grand Est a acté qu'au regard du marché groupé avec le CHU de Reims et le GHMSA (Mulhouse), la MIG couvrant le SMUR héliporté est versée au CHRU de Nancy en sa qualité de coordonnateur du groupement. Cette décision a eu un impact tant sur les recettes de titre 1 (hausse des recettes MIGAC) que sur les dépenses de titre 3 (dépenses liées aux transports) : impact 3,35 M€ en recettes
  - o Avec un impact moindre sur les comptes, ce même montage a été repris en 2017 pour les activités du COREVIH (crédits perçus par le CHRU de Strasbourg et reversés pour partie au CHRU de Nancy) et du Centre anti-poison (crédits perçus par le CHRU de Nancy et reversés pour partie au CHRU de Strasbourg)

## 3 - Etat PF3

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015  
 NOM DU POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE NANCY-CHU  
 ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

## COMpte FINANCIER 2017

54

	ACTIF	Brut	EXERCICE N		EXERCICE N-1 Net
			Amortissement & dépréciations (signe positif)	Net	
	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	18 649 622,62	14 349 535,68	4 300 086,94	3 988 894,63
Frais d'établissement				0,00	0,00
Frais d'études et de recherche et développement		502 153,96	428 453,65	73 700,31	120 895,08
Contributions aux investissements communs des GHT				0,00	
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires 1		18 147 468,66	13 921 082,03	4 226 386,63	3 867 999,55
Droit au bail				0,00	
Autres immobilisations incorporelles				0,00	0,00
Immobilisations incorporelles en cours				0,00	0,00
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		812 473 464,77	446 969 167,86	365 504 296,91	382 992 511,15
Terrains		5 568 849,56	215 066,96	5 353 782,60	5 357 187,80
Constructions		549 398 898,78	235 093 595,78	314 305 303,00	329 854 299,48
Installations techniques, matériel et outillage industriel		120 213 182,08	97 815 913,91	22 397 268,17	22 637 055,66
Autres immobilisations corporelles		132 353 065,70	113 844 591,21	18 508 474,49	22 033 436,68
Immobilisations corporelles en cours		4 939 468,65		4 939 468,65	839 041,17
Immobilisations reçues en affectation				0,00	0,00
Immobilisations affectées ou mises à disposition 2				0,00	2 271 490,36
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>		47 660,23	0,00	47 660,23	47 660,23
Participations et créances rattachées à des participations		47 400,00		47 400,00	
Autres titres immobilisés		138,28		138,28	138,28
Prêts				0,00	0,00
Autres		121,95		121,95	121,95
<b>COMPTE DE LIAISON INVESTISSEMENT</b>				0,00	
<b>TOTAL I</b>		831 170 747,62	461 318 703,54	369 852 044,08	387 029 066,01

## 3 - Etat PF3

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015  
 NOM DU POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE NANCY-CHU  
 ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

## COMpte FINANCIER 2017

58

	PASSIF	EXERCICE N	EXERCICE N-1
APPORTS et FONDS ASSOCIATIFS	96 477 541,07	97 921 969,84	
RESERVES			
Excédent affecté à l'investissement	109 323 854,39	116 736 411,81	
C Réserve de trésorerie	957 815,37	957 815,37	
A Réerves de compensation	2 108 385,16	1 917 754,27	
P Autres réserves			
I T REPORT A NOUVEAU			
T A Report à nouveau excédentaire	2 471 312,79	2 123 055,99	
U X Report à nouveau déficitaire	-266 593 140,72	-241 532 838,11	
P R RESULTAT DE L'EXERCICE 3	-16 922 585,11	-24 491 414,92	
O P (excédent ou déficit)			
R E SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	10 461 775,82	10 693 189,09	
S S PROVISIONS REGLEMENTEES	25 066 522,60	25 173 369,68	
DROIT DE L'AFFECTANT	998 303,48	998 303,48	
COMPTE DE LIASION INVESTISSEMENT			
FONDS DÉDIES			
<b>TOTAL I</b>	<b>-35 650 215,15</b>	<b>-9 502 383,50</b>	

**3 - Etat PF3**  
**N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015**  
**NOM DU POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE NANCY-CHU**  
**ETABLISSEMENT: CHRU NANCY**

**COMpte FINANCIER 2017**

59

ACTIF	Brut	EXERCICE N		EXERCICE N-1
		Amortissement & dépréciations (signe positif)	Net	
<b>STOCKS ET EN COURS</b>				
Matières premières	11 039 429,67	0,00	11 039 429,67	11 666 212,45
Autres approvisionnements	11 039 429,67	0,00	11 039 429,67	11 666 212,45
En cours de production de biens				0,00
Produits		0,00	0,00	0,00
Marchandises		0,00	0,00	0,00
Autres stocks		0,00	0,00	0,00
<b>CREANCES D'EXPLOITATION</b>				
Hospitaliers et consultants	144 728 955,07	10 171 780,00	134 557 175,07	129 042 589,81
Caisse pivot	3 388 899,84	10 171 780,00	-6 782 870,16	-6 490 307,90
	100 714 942,07		100 714 942,07	99 751 311,49
<b>C</b>				
Autres tiers-payants	18 888 706,45		18 888 706,45	22 695 079,14
Créditables infécouvrables admis en non valeur		0,00		0,00
Autres	21 736 466,71		21 736 466,71	13 126 567,08
<b>L</b>				
CREANCES DIVERSES	23 023 942,29		23 023 942,29	26 766 604,03
<b>A</b>				
COMPTE DE LIASION FONCTIONNEMENT				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
DISPONIBILITES				
CHARGES CONSTITUÉES D'AVANCE	4 486 143,64	4 486 143,64	4 486 143,64	1 256 983,22
COMPTE DE LIASION TRESORERIE				0,00
<b>T</b>				
<b>TOTAL II</b>	183 278 470,67	10 171 780,00	173 106 690,67	168 772 449,51
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	1 263 302,66		1 263 302,66	1 282 342,76
Primes de remboursement des obligations	18 800,00		18 800,00	32 330,00
Dépenses à classer ou à régulariser	140 747,35		140 747,35	2 892 555,83
Dotation attendue		0,00	0,00	0,00
Ecart de conversion d'écrit		0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL III</b>	1 422 850,01		1 422 850,01	4 217 208,59
<b>TOTAL GENERAL</b>	1 015 872 088,30	471 490 481,54	544 381 584,76	560 018 724,11

## 3 - Etat PF3

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015  
 NOM DU POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE NANCY-CHU  
 ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

## COMpte FINANCIER 2017

60

	PASSIF	EXERCICE N	EXERCICE N-1
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
PROVISIONS POUR RISQUES		956 511,75	6 838 559,27
PROVISIONS POUR CHARGES		18 896 871,65	19 797 059,67
<b>TOTAL II</b>		<b>19 853 383,40</b>	<b>26 735 611,94</b>
DETTE FINANCIERES			
Emprunts obligataires		40 000 000,00	40 000 000,00
Emprunts auprès des établissements de crédit		286 290 574,26	288 196 881,19
Emprunts et dettes financières divers		85 132 912,68	89 708 760,93
Credits et lignes de trésorerie		7 465 000,00	
Vérification DETTES D'EXPLOITATION		OK	OK
D		3 471 451,85	4 443 576,12
E		47 049 600,56	52 056 247,22
T		36 376 600,25	43 924 081,43
T			
E			
S			
DETTE DIVERSES			
Dette sur immobilisations et comptes rattachés		50 464,83	42 013,15
Fonds déposés par les hospitalisés et héberg		39 848,93	46 398,54
Autres		5 758 763,41	4 383 056,88
Produits constatés d'avance		20 461 986,75	18 200 075,62
COMPTE DE LIASION FONCTIONNEMENT			
COMPTE DE LIASION TRESORERIE			
<b>TOTAL III</b>		<b>536 097 373,52</b>	<b>541 380 096,06</b>
RECEPTE & CLASSEUR à régulariser et -crédit			
Etat de conversion passif		25 081 042,98	
COMPTE DE REGULARISATION			
<b>TOTAL IV</b>		<b>25 081 042,98</b>	<b>1 405 392,59</b>
TOTAL GENERAL		<b>544 381 544,76</b>	<b>550 018 724,11</b>

## ➤ Cessions immobilières :

Batiment cédés	Valeur de cession
Vente immeubles 49,51 et 53 Avenue de Lattre de Tassigny	1 090 000,00 €
	<b>1 090 000,00 €</b>

## ➤ Situation de l'établissement :

- La tendance positive se confirme depuis 2015 grâce notamment à la mise en œuvre du premier tome du plan de refondation (2014 – 2017) et à la mobilisation de la communauté médicale. A fin 2017, l'établissement a mené les transformations prévues par le tome 1 du plan de refondation : 42M€ de gain sur la marge, 400 ETP et 284 lits supprimés.

	Objectif 2020	Situation en 2018
IP-CMIS	0,95	(2015 : 1,05 → (-7%) révise)
Taux chirurgie & ambulatoire	45%	35 % (2017) (+ 9% sur rapport à 2015)
Capacité	-268 lits	65 lits 0 journées pourtant compte de l'exploitation de l'activité
Marge bénéficiaire	-572 ETP en 2020 -404 en 2017	-400 ETP de 2013 à 2017 (90% prima auquel se rajoute 97 ETP pour refléter la mise en place de l'évolution de l'activité et de l'admission)
Généralité		<ul style="list-style-type: none"> <li>Création d'un site expérimental pour une meilleure prise en charge et répondre à des émissions sanitaires (Centre médico-sportif, SFRP).</li> <li>Démotion du site de passage au niveau des établissements et ultra court.</li> <li>Etat basculement de l'ens patient avec la ville permettant de lui donner le numéro patient (Numéro Virtuel), UGE-D</li> <li>Résultat de la certification n° 9</li> <li>Rapprochement avec l'institut de Cancérologie de Lorraine et un succès de 90% aux examens / CH Toul / CH PAM</li> </ul>
Coopérations territoriales	Renforcement	<ul style="list-style-type: none"> <li>SHD</li> <li>Futuros - intégration</li> </ul>

Le CHRU est bien conscient de la nécessité de poursuivre l'amélioration de sa Marge Brute Non Aidée, tout particulièrement dans le contexte de la préparation d'un schéma directeur immobilier. Celui-ci, dont il doit assurer une part du financement aux côtés de l'Etat, permettra de mettre un terme aux surcoûts structurels que supporte le CHRU. L'établissement a lancé pour la période 2018-2023 un deuxième tome du plan de refondation, qui dégagera des capacités financières lui permettant d'envisager ensuite la mise en œuvre du schéma directeur immobilier, seul à même de rationaliser plus fortement l'organisation soignante et logistique de l'établissement.

Le deuxième tome du plan de refondation est désormais engagé. Il vise, sur la période 2018 – 2023 des gains de marge brute estimés à 45 M€. Le tome 2 du plan de refondation (2018/2023) va au bout de la transformation à structure immobilière constante.

3 - Etat PF3

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015  
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE NANCY-CHU  
ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

COMpte FINANCIER 2017

63

Référence et programme	Presteur de l'activité	Titre	2018		2019		2020		2021		2022		2023		Total Tome 2	
			2018	2019	2019	2020	2020	2021	2021	2022	2022	2023	2023	2023	2023	Total Tome 2
T1 - PFM		1 161 793 €	2 677 840 €	1 753 760 €	2 215 784 €	1 403 894 €	1 403 894 €	100 715 €								15 001 314 €
T1 - PMS		1 179 793 €	6 100 €	1 321 800 €	1 030 000 €	1 030 000 €	1 030 000 €	100 000 €								1 183 793 €
T2		6 650 000 €	3 708 833 €	2 793 641 €	2 500 000 €	2 500 000 €	2 500 000 €									15 100 000 €
T3		1 200 000 €	1 030 000 €	1 030 000 €	500 000 €	500 000 €	500 000 €									4 000 000 €
<b>T1 et T2 et T3</b>		<b>1 840 000 €</b>	<b>1 840 000 €</b>	<b>1 840 000 €</b>	<b>1 840 000 €</b>	<b>1 840 000 €</b>	<b>1 840 000 €</b>	<b>100 715 €</b>								<b>8 470 000 €</b>
<b>Total gains Tome 2 du plan de Réindustrialisation</b>																
ETP PFM		48,3	83,2	41,9	94,6	40,6	40,6	10,4								1 182 793 €
ETP PMS		1,2	1,7	1,1	1,0	1,0	1,0	1,0								217,4 €
ETP PM		16,6	26,5	1,9	6,0	6,0	6,0	6,0								74,1 €
ETP totale																879,9 €
<b>Total</b>		<b>11 657 765 €</b>	<b>24 011 163 €</b>	<b>6 801 647 €</b>	<b>6 459 784 €</b>	<b>5 127 595 €</b>	<b>5 127 595 €</b>	<b>100 715 €</b>								<b>44 329 334 €</b>

Le plan de refondation se traduit par une amélioration financière au service du regroupement à Brabois.

Au-delà de 2023, des gains ont été identifiés dans le cadre de la mise en œuvre progressive du SDI, additionnels au tome 2. 56M€ de gains sont identifiés comprenant la suppression de 418 ETP via la poursuite du virage ambulatoire, la mutualisation de services et plateaux techniques et l'efficience de la logistique permis par le regroupement sur un même site : Brabois.

- Conformément au nouveau calendrier budgétaire, l'EPRD 2018 a été transmis à l'ARS fin 2017 ; toutefois suite à l'amélioration du résultat entre le prévisionnel clôture de fin 2017 et le réalisé constaté en 2018, une nouvelle mouture de l'EPRD a ensuite été ré adressée à l'ARS et a été approuvée le 18 mai 2018.

## CIRCONSTANCES QUI EMPECHENT DE COMPARER D'UN EXERCICE SUR L'AUTRE CERTAINS POSTES

### VARIATIONS DE CREDITS MIGAC

À compter du 1er janvier 2017, l'ARS Grand Est a acté qu'au regard du marché groupé avec le CHU de Reims et le GHMSA (Mulhouse), la MIG couvrant le SMUR hélicoporté est versée au CHRU de Nancy en sa qualité de coordonnateur du groupement. Cette décision a eu un impact tant sur les recettes de titre 1 (hausse des recettes MIGAC) que sur les dépenses de titre 3 (dépenses liées aux transports) : impact 3,35 M€ en recettes

Avec un impact moindre sur les comptes, ce même montage a été repris en 2017 pour les activités du COREVIH (crédits perçus par le CHRU de Strasbourg et reversés pour partie au CHRU de Nancy) et du Centre anti-poison (crédits perçus par le CHRU de Nancy et reversés pour partie au CHRU de Strasbourg)

### AMORCE DE LA REFORME DU FINANCEMENT DE L'ACTIVITE DE SOINS DE SUITE ET DE READAPTATION

À compter de 2017, les recettes SSR ne sont plus versées uniquement via une dotation annuelle de financement mais également, pour partie, via la dotation modulée à l'activité (DMA)

### ACTIF IMMOBILIER: écritures de correction d'erreurs commises sur exercices antérieurs en situation nette

Dans le cadre de la mise en conformité de l'inventaire des corrections ont été apportées en 2017

Afin de constater la VNC des immobilisations sorties de l'inventaire:

- apurement de l'actif ex MIRU: -1 292 062,63€
- apurement de l'actif de l'ex SINCAL: -1 933 690,64€
- apurement des autres biens: - 5 904 150,04€

3 - Etat PF3  
 N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015  
 NOM DU POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE NANCY-CHU  
 ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

Afin de réintégrer des bâtiments EFS précédemment mis à disposition passage des immobilisations du compte 24 vers 21: + 2 271 490,36€ et rattrapage des amortissements à hauteur de + 1 711 656,30€.

Afin de régulariser des entrées sorties sur exercice 2016 concernant des fiches travaux : - 26 865,66€.

Afin de mettre en conformité l'actif brut : +3 634,23€.

Afin de terminer le découpage par composants sur les derniers bâtiments conséquents: Brabois adultes et Enfants: impact sur les amortissements (prorata temporis): + 5 220 424,12€.

Changement de méthode comptable du mode de calculs des amortissements avec effet rétroactif concernant une partie des biens acquis avant 2017 ( VNC >15K€): + 2 004 815,30€

#### ACTIF CIRCULANT:

La liquidation des factures dans le logiciel comptable GEF et non plus dans PHARMA au 1er janvier 2017 a engendré une gestion de produits détaillés dans GEF en lieu et place de l'ancienne gestion avec des codes génériques :

- stock figurant à tort dans les comptes: reprise directe par le débit du compte 10682 et crédit du compte 32 concerné: - 369 552,13€
- stock manquant dans les comptes: reprise directe au crédit du compte 10682 et débit du compte 32 concerné: + 179 102,80€
- Correction du stock initial 2017 PHARMA /GEF : - 190 449,33€

3 - Etat  
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015  
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE NANCY-CHU  
ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

## ANNEXES

- 3 . 2 -

NOTE RELATIVE AUX POSTES DE BILAN

- 3.2.1 -

- Tableau des immobilisations (état BI1)
- Tableau des amortissements (état BI2)
- Variation des capitaux propres et des provisions réglementées (état BI3)
- Tableau synthétique des provisions pour risques et charges pour risques et charges et dépréciations (état BI4)
- Tableau synthétique des subventions d'équipement transférables (état BI5)
- Restes à recouvrer amiable et contentieux (état BI6)
- Restes à recouvrer amiable et contentieux, au 31 décembre, sur hospitalisés et consultants (état BI7)
- État de la dette financière à long et moyen terme (état BI8)

3 - Etat BI

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015  
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE NANCY-CHU  
ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

COMpte FINANCIER 2017

69

Etat BI  
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015  
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE NANCY-CHU  
ETABLISSEMENT: CHRU NANCY



GED

COMpte FINANCIER 2017

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

RUBRIQUES	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture dell'exercice
	Solde débiteur			Solde débiteur
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais d'études, de recherche et de développement	587 486,92	362 823,52	448 156,48	502 153,96
Contributions aux investissements communs des GHT	0,00	0,00	0,00	0,00
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires	16 321 936,13	1 847 726,50	22 193,97	18 147 468,66
Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00

## 3 - Etat BI

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE NANCY-CHU  
ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

## COMpte FINANCIER 2017

Etat BI  
 N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015  
 NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES.NANCY.C.H.U  
 ETABLISSEMENT : CHRU NANCY



[CED]

## COMpte FINANCIER 2017

## TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

RUBRIQUES	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
	Solde début			Solde débiteur
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	5 571 288,74	835 831,23	838 271,41	5 568 849,56
Constructions	542 679 548,64	16 961 890,35	20 242 540,21	549 398 898,78
Installations techniques, matériel et outillage industriel	119 522 228,95	8 440 197,44	7 749 244,31	120 213 182,08
Autres immobilisations corporelles	135 176 345,74	3 376 615,26	6 199 895,30	132 353 065,70
Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles en cours	839 041,17	9 318 318,72	5 217 891,24	4 939 468,65
Dont part investissement-partenariats public-privé	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont avances et comptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	839 041,17	9 318 318,72	5 217 891,24	4 939 468,65
Immobilisations affectées ou mises à disposition	2 271 490,36	0,00	2 271 490,36	0,00
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées à des participations	47 400,00	0,00	0,00	47 400,00
Autres titres immobilisés	138,28	0,00	0,00	138,28
Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres	121,95	0,00	0,00	121,95
<b>TOTAL</b>	822 429 539,96	50 780 580,50	42 541 526,80	830 668 593,66

## 3 - Etat BI

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015  
 NOM DU POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE NANCY-CHU  
 ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

## COMpte FINANCIER 2017

Etat BI2  
 N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015  
 NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. NANCY C.H.U  
 ETABLISSEMENT : CHRU NANCY



## COMpte FINANCIER 2017

## TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

RUBRIQUES	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
				Solde créditeur
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais d'études, de recherche et de développement	4 666 591,84	47 194,77	35 332,96	4 728 433,65
Contributions aux investissements communs des GHT	0,00	0,00	0,00	0,00
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires	12 453 936,58	1 467 145,45	0,00	13 921 082,03
Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles				
Terrains	214 100,94	966,02	0,00	215 066,96
Constructions	212 825 249,16	37 353 721,27	15 084 874,65	235 093 505,78
Installations techniques, matériel et outillage industriel	96 885 173,29	8 405 571,62	7 474 831,00	97 815 913,91
Autres immobilisations corporelles	113 142 909,06	6 963 374,30	6 161 692,15	113 844 501,21
Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>435 987 960,87</b>	<b>54 137 473,43</b>	<b>28 806 730,76</b>	<b>461 313 703,54</b>

## 3 - Etat BI

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE NANCY-CHU

ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

## COMpte FINANCIER 2017

Etat BI3  
 N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015  
 NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. NANCY C.H.U  
 ETABLISSEMENT : CHRU NANCY



GFD

## COMpte FINANCIER 2017

## VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

RUBRIQUES	Valeur au début de l'exercice N (avant affectation du résultat de l'exercice N-1)	Valeur à la fin de l'exercice N	Variation à la baisse	Variation à la hausse
Solde créiteur	Solde créiteur			
Apports	97 921 969,84	96 477 541,07	1 444 428,77	0,00
Réerves :				
Excedents affectés à l'investissement	116 736 411,81	109 323 824,39	7 412 557,42	0,00
Réserve de trésorerie	957 815,37	957 815,37	0,00	0,00
Réserve de compensation	1 917 754,27	1 108 385,16	0,00	190 630,89
Report à nouveau :				
Report à nouveau excédentaire	2 123 055,99	2 471 312,79	0,00	348 256,80
Report à nouveau déficitaire	-241 532 838,11	-266 593 140,72	25 060 302,61	0,00
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-24 491 414,92	-16 922 585,11	0,00	7 568 829,81
Subventions d'investissement	10 693 189,09	10 461 775,82	231 413,27	0,00

## 3 - Etat BI

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015  
 NOM DU POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE NANCY-CHU  
 ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

## COMpte FINANCIER 2017

A3

Etat BI3  
 N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015  
 NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. NANCY C.H.U  
 ETABLISSEMENT : CHRU NANCY



GID

## COMpte FINANCIER 2017

## VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

RUBRIQUES	Valeur au début de l'exercice N (avant affectation du résultat de l'exercice N-1)	Valeur à la fin de l'exercice N	Variation à la baisse	Variation à la hausse
	Solde créditeur	Solde crééditeur		
<b>Provisions réglementées :</b>				
- Provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	25 173 359,68	25 066 522,60	106 847,08	0,00
- Provisions réglementées pour propre assureur				
- Responsabilités civiles	0,00	0,00	0,00	0,00
- Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits de l'affectant	998 303,48	998 303,48		
<b>TOTAL</b>	<b>-9 502 383,50</b>	<b>-35 650 215,15</b>	<b>34 255 549,15</b>	<b>8 107 717,50</b>
<b>VARIATION DES CAPITAUX PROPRES DE L'ANNÉE</b>			<b>-26 147 831,65</b>	

## 3 - Etat BI

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE NANCY-CHU

ETABLISSEMENT : CHRU NANCY

## COMpte FINANCIER 2017

74

Etat BI4  
 N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015  
 NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES.NANCY.C.H.U  
 ETABLISSEMENT : CHRU NANCY



GEN

## COMpte FINANCIER 2017

TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES ET DES DÉPRÉCIACTIONS

RUBRIQUES	Montant au début de l'exercice	Dorations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
	Solde créiteur			Solde créiteur
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
C / 151 : Provisions pour risques				
C / 1511 : Provisions pour litiges	1 331 097,79	513 742,35	788 328,39	956 511,75
C / 1515 : Provisions pour pertes de change	0,00	0,00	0,00	0,00
C / 1518 : Autres provisions pour risques	5 707 461,48	0,00	5 707 461,48	0,00
C / 152 : Provisions pour risques et charges sur emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00
C / 153 : Provisions pour charges de personnel liées à la mise en œuvre du compte épargne temps (CET)	10 751 939,94	74 995,71	11 997,00	10 815 048,65
C / 1531 Personnel médical	4 186 159,33	24 441,00	690 796,00	3 519 814,83
C / 1532 Personnel non médical				
C / 157 : Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices				
C / 1571 : Provisions pour gros aménagement ou grandes prévisions	0,00	0,00	0,00	0,00
C / 158 : Autres provisions pour charges	4 858 889,90	1 413 428,63	1 710 350,36	4 561 978,17
<b>TOTAL</b>	<b>26 735 618,94</b>	<b>2 026 607,69</b>	<b>8 908 843,23</b>	<b>19 853 383,40</b>

**3 - Etat BI**

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015  
 NOM DU POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE NANCY-CHU  
 ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

**COMPTE FINANCIER 2017**

15

**Etat BI4**

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES.NANCY C.H.U

ETABLISSEMENT : CHRU NANCY



GED

**COMPTE FINANCIER 2017****TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES ET DES DÉPRÉCIATIONS**

<b>RUBRIQUES</b>	<b>Montant au début de l'exercice</b>	<b>Dotations de l'exercice</b>	<b>Reprises de l'exercice</b>	<b>Montant à la fin de l'exercice</b>
	Solde créiteur			Solde créiteur
<b>Dépréciations autres que comptes financiers</b>				
C / 29 : Dépréciations des immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
C / 39 : Dépréciations des stocks et en-cours	0,00	0,00	0,00	0,00
C / 49 : Dépréciations des comptes de tiers	10 863 572,16	10 072,90	701 865,06	10 171 780,00
<b>Dépréciations des comptes financiers</b>				
C / 59 : Dépréciations des comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>10 863 572,16</b>	<b>10 072,90</b>	<b>701 865,06</b>	<b>10 171 780,00</b>

**Etat BI5****TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT TRANSFÉRABLES**

RUBRIQUES	Subventions au début de l'exercice	Reprises déjà constatées	Montants perçus dans l'exercice et apurement de la subvention	Reprises de l'exercice et apurement de la subvention	Reste à amortir au 31/12
C/1311 - État et Etablissements Nationaux	581 474,06	221 240,31	-51 566,55	49 917,06	258 750,16
C/13121 - Subv. équip. - Ecoles et Inst. form. prof.	107 959,07	33 772,03	17 897,45	10 463,95	81 620,54
C/13176 - Autres	2 250 602,04	1 807 196,08	440 000,00	269 482,34	653 923,62
C/1313 - Départements	6 559,00	4 083,05	0,00	816,61	1 659,34
C/1315 - Autres collectivités et EPL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C/1316 - GIIT - Contributions aux investissements	1 647 048,21	1 145 042,19	-105 625,61	-35 140,69	131 541,10
C/13181 - Versac lib/exemption fare apprenantsag	660 805,84	361 754,73	15 157,41	29 025,00	285 183,52
C/13182 - FNIESPP	5 064 079,75	1 081 827,54	0,00	729 418,63	3 252 803,78
C/13183 - Fonds d'intervention régional (TIR)	2 409 919,10	300 882,41	591 708,00	302 487,95	2 198 256,74
C/13187 - MIGAC	2 668 000,00	3 167 416,65	28 991,00	410 775,73	1 959 480,60
C/13189 - Autres subventions	1 054 540,66	325 278,67	583 861,78	281 567,15	1 328 556,42
<b>TOTALX:</b>	<b>16 491 007,75</b>	<b>5 797 818,66</b>	<b>1 820 430,48</b>	<b>2 051 843,75</b>	<b>10 461 775,82</b>



Le Comptable  
CHU de NANCY  
2011

**3 - Etat BI**

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015  
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE NANCY-CHU  
ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

**COMpte FINANCIER 2017**

**W**

Etat BI6

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015  
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. NANCY C.H.U  
ETABLISSEMENT : CHRU NANCY



GED

**COMpte FINANCIER 2017**

**RESTES À RECOUVRER AMIABLE ET CONTENTIEUX**

	Hospitalisés et consultants	Caisse de Sécurité sociale	Etat	Départements	Autres tiers payants	Autres débiteurs
Amiable	2 625 667.24	63 330 275.62	825 469.51	52 765.50	7 941 793.02	1 906 478.44
Contentieux	763 142.60	0.00	358.59	0.00	60 512.03	40 924.52
Total	3 388 809.84	63 330 275.62	825 828.10	52 765.50	8 002 305.05	1 947 402.96

**3 - Etat BI**

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE NANCY-CHU

ETABLISSEMENT : CHRU NANCY

**COMpte FINANCIER 2017**

N° DU POSTE COMPTABLE : 054015

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE NANCY-CHU

ETABLISSEMENT : CHRU NANCY

**Etat BI**

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES.NANCY.C.H.U

ETABLISSEMENT : CHRU NANCY

**COMpte FINANCIER 2017**

RESTES À RECOUVRER AMIABLE ET CONTENTIEUX, AU 31 DÉCEMBRE, SUR HOSPITALISÉS ET CONSULTANTS

	<b>Moins de Euro</b>	<b>20,00</b>	<b>De 100,00 Euro</b>	<b>20,00 Euro à 1 000,00 Euro</b>	<b>100,00 Euro 2 à 1 000,00 Euro</b>	<b>Plus de Euro</b>	<b>1 000,00</b>	<b>Total</b>
	<b>Montant</b>	<b>Montant</b>		<b>Montant</b>		<b>Montant</b>		<b>Montant</b>
	<b>Nombre de titres</b>	<b>Nombre de titres</b>		<b>Nombre de titres</b>		<b>Nombre de titres</b>		<b>Nombre de titres</b>
<b>Amiable</b>	147 212,03	129095	307 865,88	528 115,72	1 642 473,61	489	2 625 667,24	23308
<b>Contentieux</b>	13 693,92	1083	51 232,28	258 291,55	440 524,85	142	763 142,60	3272
<b>Total</b>	160 305,95	13988	359 098,16	786 407,77	2 082 998,46	631	3 388 809,84	26580

GED



## 3 - Etat B)

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE NANCY-CHU

ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

## COMpte FINANCIER 2017

**Etat B18**  
Numéro 54015  
Nom du TRES.NANCY:C.H.U  
RAISON CHU DE NANCY  
FINESS : 5400232364

## COMpte FINANCIER 2017

ETAT DE LA DETTE FINANCIERE A LONG ET MOYEN TERMES				
COMPTES	Balance de sortie N-1	EXERCICE n		Balance de sortie N
		Masses débitrices	Masses créditrices	
C163 Emprunts obligataires				
C/1631 Emprunts obligataires remboursables <i>in fine</i>	40 000 000,00	4 611 111,11	4 611 111,11	40 000 000,00
C/1632 Opérations sur capital non échu des emprunts obligataires remboursables <i>in fine</i>	18 944 444,45	4 611 111,11		14 333 333,34
C/1638 Autres emprunts obligataires	21 055 555,55		4 611 111,11	25 666 666,66
C164 Emprunts auprès des établissements de crédit				
C/1641 Emprunts en euros	288 196 881,19	28 426 306,93	26 520 000,00	286 290 574,26
C/1642 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie	267 383 631,28	26 895 775,93	26 520 000,00	267 007 855,35
C/1645 Remboursements temporaires sur emprunts auprès des établissements de crédit	20 813 249,91	1 530 531,00	0,00	19 282 718,91
C/16451 Remboursements temporaires sur emprunts en euros	0,00			0,00
C/1648 Autres emprunts auprès des établissements de crédits				0,00
C/1652 Remboursement temporaire sur emprunts en devises				0,00
C/1672 Titres associatifs	78 233 689,98	1 326 198,01	224 946,41	77 132 436,38
C/1673 Prêts de l'Etat				0,00
C/1674 Avances remboursables du FME/SPP				0,00
C/1675 Dettes-Partenariats public-prive				77 122 438,38
C/1676 Prêts des collectivités et établissements publics locaux	78 194 639,98	1 297 148,01	224 946,41	10 000,00
C/1677 Prêts des caisses d'assurance maladie	39 050,00	29 050,00		0,00
C/1678 Autres prêts assortis de conditions particulières				0,00
C168 Autres emprunts et dettes assimilées (sauf CNE)	8 010 853,20	572 203,80	7 438 649,40	
TOTAL	414 441 424,37	34 935 819,85	31 356 057,52	410 861 662,04



## RÉCAPITULATIF PAR PRÉTEUR

	Préteur	Encours au 31/12
S.F.I.L / C.F.F.I. (ex DEXIA)		
SCI du BSM de NANCY (DETTE IMMOBILIERE BEH)	52 590 133,26	
Groupe BPCE (Caisse d'Epargne / Crédit Foncier / Natixis)	77 122 438,38	
SOCIETE GENERALE	71 691 179,82	
DEPFA - Deutsche Pfandbriefbank	52 294 875,56	
Groupe CREDIT AGRICOLE (Credi Agro. / Calyon / CACIB)	27 666 666,65	
SAARLB / Schuldscheine In	27 552 718,91	
UGECAM	20 170 000,00	
C.D.C.	7 438 649,40	
Agence de l'Eau Rhin-Meuse	4 325 000,06	
	10 000,00	
<b>Capital</b>		<b>370 861 662,04</b>

## RÉCAPITULATIF par ligne obligataire (ventilation du compte 1631)

Ligne	Réf	Date	Montant	Type
01.0003	BUNSEN CB.03/ATE	1/3/13	1 333	F
01.0010	BUNSEN CB.03/ATE	1/3/13	1 333	F
01.0013	BUNSEN CB.03/ATE	1/3/13	1 333	F

## 3 - Etat Bi

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015  
 NOM DU POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE NANCY-CHU  
 ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

## COMpte FINANCIER 2017

81

Exercice	Réduction en capital	Capital restant à 0
N		
N <sup>1</sup>	29 749 762,33	616 861 262,04
N <sup>2</sup>	26 369 392,16	384 492 169,88
N <sup>3</sup>	15 551 71,86	338 801 198,02
N <sup>4</sup>	34 528 271,54	204 172 325,38
N <sup>5</sup>	24 212 35,79	176 960 589,59
N <sup>6</sup>	23 370 24,97	256 599 264,62
N <sup>7</sup>	33 557 897,51	221 992 367,11
N <sup>8</sup>	23 827 384,21	196 164 582,90
N <sup>9</sup>	23 951 49,68	74 173 263,22
N <sup>10</sup>	24 122 385,25	51 050 373,97
N <sup>11</sup>	22 418 665,83	246 32 295,14
N <sup>12</sup>	19 063 545,68	715 568 255,45
N <sup>13</sup>	15 351 614,73	91 176 341,73
N <sup>14</sup>	12 856 48,12	8 370 157,61
N <sup>15</sup>	9 395 392,64	7 973 764,97
N <sup>16</sup>	9 283 645,47	62 690 113,50
N <sup>17</sup>	9 547 544,17	56 149 375,39
N <sup>18</sup>	9 193 736,37	41 936 231,02
N <sup>19</sup>	8 231 79,74	35 725 357,39
N <sup>20</sup>	8 502 546,47	27 222 315,83
N <sup>21</sup>	8 536 221,85	14 583 393,02
N <sup>22</sup>	7 777 50,75	15 806 492,26
N <sup>23</sup>	8 244 754,35	1 561 737,87
N <sup>24</sup>	2 055 063,54	506 574,33
	506 574,33	1,00

**- 3.2.2 -**

Informations complémentaires sur l'état de la dette financière à long et moyen terme (état BI9)

État des participations au 31 décembre de l'exercice (état BI10)

Évaluation et comptabilisation des stocks (état BI11)

Tableau synthétique des valeurs mobilières de placement (état BI12)

3 - Etat BI9  
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015  
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE NANCY-CHU  
ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

En raison de la complexité des documents et de la grosseur du fichier, les annexes BI9, sont jointes à cette annexe séparément.

NOMS DES ORGANISMES						
	GCS Télésanté Lorraine	GCS BOIS-LE-DUC	GCS BONSECOURS	GCS CHU DE FRANCE FINANCE	GCS portant Stériorr	GCS Groupement Hospitalier de Chirurgie de l'Appareil Locomoteur
Informations administratives et financières						GCS Groupement du Grand Est : G.GEST
FORME JURIDIQUE	Groupement de coopération sanitaire	Groupement de coopération sanitaire	Groupement de coopération sanitaire	Groupement de coopération sanitaire à gestion public	Groupement de coopération sanitaire à gestion public	Groupement de coopération sanitaire
ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL	Rue Doyen Marcel Roubaud Château du Montet - 2 <sup>e</sup> étage 54500 VANDOEUVRE	Allée du Morvan Hôpital d'Enfants Brabois 54511 VANDOEUVRE CEDEX	10 avenue du Dr Heydenreich 54000 NANCY	APM 80 rue Brochier 13354 MARSEILLE CEDEX 05	29 avenue du Mal de latte de Tassigny 54000 NANCY	GCS Grand Est - Cellule de coordination - CHU de Dijon 14, rue Paul Gaffarel - BP 77908 21079 DIJON CEDEX

ETAT DES PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE DE L'EXERCICE						
	SUITE					
	NOMS DES ORGANISMES					
Informations administratives et financières	GCS BOIS-LÉ-DUC	GCS BONSECOURS	GCS-CHU2F	GCS uniHA	GCS-CH54	GCS-GHCA
NA TURE D'ACTIVITÉ	Développement d'un système d'informations de santé régional et des outils de télémedecine qui s'y rattachent	Gestion et exploitation en commun d'un matériel d'imagerie par résonnance magnétique (IRM) situé à la Maternité Régionale	Financement	Administration publique (tutelle) des activités économiques	Renforcement de la concertation et du dialogue entre établissements + portage de Stérlorr	Mise à disposition de personnel UGECAM (médical et non médical) de l'ex-SINCAL au CHRU
						Maintien de l'attractivité des établissements et dupt de leurs activités et missions de soins, de recherche en santé, d'enseignement médical, pharmaceutique et paramédical en partenariat avec les UFR, Universités et EPST via : - la collaboration des établissements en matière de formation, d'enseignement et la mise en œuvre de formations communes, - la mobilité des praticiens, - et la mise en œuvre d'activités médicales innovantes, nécessitant une mutualisation des investissements et des compétences. - la réalisation et l'émergence de programmes de recherche communs.

## 3 - Etat BI10

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015  
 NOM DU POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE NANCY-CHU  
 ETABLISSEMENT : CHRU NANCY

## COMpte FINANCIER 2017

86

## ETAT DES PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE DE L'EXERCICE

## Suite

Informations administratives et financières	NOMS DES ORGANISMES							
	GCS Télésanté Lorraine	GCS BOIS-LEDUC	GCS BONSECOURS	GCS-CHU2F	GCS uniHA	GCS-CH54	GCS-GHCA	GCS-GGEST
CAPITAL SOCIAL AU DÉBUT DE L'EXERCICE		2 000,00	1 200,00	450 000,00	61,00	-	-	-
CAPITAL SOCIAL A LA FIN DE L'EXERCICE		2 000,00	1 200,00	630 000,00	61,00	-	-	-
SITUATION FINANCIÈRE NETTE				728 740,27				
CAPITAUX PROPRES AUTRES QUE LE CAPITAL SOCIAL				98 740,27	248 254,47	-	-	-
MONTANT DE L'ENCOURS DES EMPRUNTS REALISÉS PAR L'ORGANISME				-	9 737 500,00	-		
CHIFFRE D'AFFAIRES DE L'EXERCICE				300 671,07	5 246 625,36	8 492 116,52		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE				49 388,42	-	-		
AFFECTATION				Report à nouveau excédentaire	-	-		

## 3 - Etat B110

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015  
 NOM DU POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE NANCY-CHU  
 ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

## COMpte FINANCIER 2017

84

**ETAT DES PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE DE L'EXERCICE**

Informations administratives et financières	NOMS DES ORGANISMES				
	GCS TéléSanté Lorraine	GCS BOIS-LE-DUC	BONSECOURS	GCS-CHU2F	GCS unit-A
MONTANT DU CAPITAL DÉBNU PAR L'EPS :					
- AU DÉBUT DE L'EXERCICE	8 000,00	1 000,00	600,00	27 000,00	non appelé
- A LA FIN DE L'EXERCICE	8 000,00	1 000,00	600,00	37 800,00	non appelé
QUOTE-PART DE L'EPS :					
- AU DÉBUT DE L'EXERCICE		0,50	0,50	0,02	46,67%
- A LA FIN DE L'EXERCICE					75,00%
					0,17
					75,00%
					75,00%

**3 - Etat BI11**

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015  
 NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. NANCY C.H.U  
 ETABLISSEMENT : CHRU NANCY

**COMPTE FINANCIER 2017****68****EVALUATION ET COMPTABILISATION DES STOCKS**

Compte de résultat principal et comptes de résultat annexes

Compte	Nature des stocks et des en-cours	Stock initial (SI) au 01/01/n		Stock final (SF) au 31/12/n		Ajustement des dépréciations	
		(a)	(b)	Niveau initial des dépréciations au 01/01/n (c)	Reprises des dépréciations existantes (d)	Dépréciations nécessaires au 31/12/N (e)	Niveau final des dépréciations au 31/12/n (f=(c+e)-d)
C/31	Matières premières et fournitures	0,00	0,00				0,00
C/32	Autres approvisionnements	11 666 212,45	11 039 429,67				0,00
	donc C/321 <i>Produits pharmaceutiques et produits à usage médical</i>						0,00
	En-cours de production de biens	0,00	0,00				0,00
	Stocks de produits	0,00	0,00				0,00
	Stocks de marchandises	0,00	0,00				0,00
	Autres stocks	0,00	0,00				0,00
<b>TOTAL</b>		<b>11 666 212,45</b>	<b>11 039 429,67</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Il s'agit des comptes de stocks et en-cours (classe 3) du compte de résultat principal

**3 - Etat B12**  
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015  
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. NANCY C.H.U  
ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

DETAILED EVALUATION OF MOBILIERS DE PLACEMENT

Ajustement des dépréciations					
Compte	Montant à l'ouverture de l'exercice n	Montant à la clôture de l'exercice n	Niveau initial des dépréciations au 01/01/n (c)	Dépréciations nécessaires au 31/12/n (e)	Niveau final des dépréciations au 31/12/n (f=(c+e)-d)
Situation des valeurs mobilières de placement	(a)	(b)			
C/506 Obligations					
C/507 Bons du Trésor					
C/508 Autres valeurs mobilières et créances assimilées					
<b>TOTAL</b>					

- 3 . 3 -

NOTE RELATIVE AU COMPTE DE RESULTAT

- 3.3.1 -

Eléments significatifs explicitant les comptes (état CR1)

**3 - Etat CR1**

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015  
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. NANCY C.H.U  
ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

**COMPTE FINANCIER 2017**

**Cf. début du document - Annexe PF1**

- 3.3.2 -

État synthétique des subventions d'exploitation et des contributions accordées par l'établissement (état CR2)  
Détail des produits de l'activité hospitalière (état CR3)

## 3 - Etat CR2

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015  
 NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. NANCY C.H.U  
 ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

## COMpte FINANCIER 2017

94

Etat CR2  
 N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015  
 NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. NANCY C.H.U  
 ÈTABLISSEMENT: CHRU NANCY

## COMpte FINANCIER 2017

## ÉTAT SYNTHÉTIQUE DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION ET DES CONTRIBUTIONS ACCORDÉES PAR L'ÉTABLISSEMENT

RUBRIQUES	Montant exercice N
C/ 652 Contributions aux GCS	45 612,00
C/ 653 Contributions aux groupements hospitaliers de territoire (GHT)	40 980,65
C/ 657 Subventions	47 828,00
Dont 6571: Subventions aux associations participant à la vie sociale des usagers	7 500,00
Dont 6578: Autres subventions	40 328,00
<b>TOTAL</b>	<b>134 420,65</b>

GED



**3 – Etat CR3**

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015  
 NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. NANCY C.H.U  
 ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

**COMpte FINANCIER 2017**

État CR3  
 N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015  
 NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. NANCY C.H.U  
 ETABLISSEMENT: CHRU NANCY



GED

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015  
 NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. NANCY C.H.U

ETABLISSEMENT : CHRU NANCY

**COMpte FINANCIER 2017****DÉTAIL DES PRODUITS DE L'ACTIVITÉ HOSPITALIÈRE****COMpte DE RÉSULTAT PRÉVISIONNEL PRINCIPAL**

	MONTANT EXERCICE N°1	MONTANT EXERCICE N°1
7311 Produits de l'hospitalisation	527 721 354,44	516 084 341,62
7312 Produits des prestations faisant l'objet d'une tarification spécifique - MCQ	1 666 424 356,78	1 738 106 440,81
Sous-total compte 731 Produits à la charge de l'assurance maladie	527 721 354,44	516 084 341,62
7321 Produits de la tarification en hospitalisation complète non pris en charge par l'assurance maladie	19 861 367,85	21 505 743,60
7322 Produits de la tarification en hospitalisation incomplète non pris en charge par l'assurance maladie	2 894 006,30	2 889 831,65
7323 Produits des notifications de l'hospitalisation à domicile non pris en charge par l'assurance maladie	0,00	0,00
7324 Produits des pressements faisant l'objet d'une tarification spécifique non pris en charge par l'assurance maladie	8 750 815,18	9 225 652,99
7337 Forfait journalier	8 010 118,00	8 229 361,00
Sous-total compte 732 Produits à la charge des patients, organismes complémentaire et compagnies d'assurance	39 516 307,33	41 850 589,24
7333 Produits des prestations de soins délivrées aux patients étrangers non assurés sociaux en France	21 189 176,12	19 777 519,01
7341 Prestations effectuées au profit des malades d'un autre établissement	2 591 894,81	2 017 158,27
735 Produits à la charge de l'Etat, collectivités territoriales et autres organismes publics	670 719,50	689 726,00
Sous total compte 73 PRODUITS DE L'ACTIVITÉ HOSPITALIÈRE	591 689 452,20	580 419 354,14
7471 Fonds d'intervention régional (FIR)	19 801 124,99	26 482 604,09
7721 Produits sur exercices antérieurs à la charge de l'assurance maladie	4 349 476,06	3 685 505,00
<b>TOTAL</b>	<b>615 840 053,25</b>	<b>610 587 443,23</b>

- 3.4 -

## AUTRES INFORMATIONS

- État des engagements hors bilan autres que les instruments de couverture de la dette à long terme (état AI1)
- Honoraires du commissaire aux comptes (état AI2)
- Tableau synthétique des effectifs (état AI3)
- Événements significatifs postérieurs à la clôture (état AI4)
- Information sur les aspects environnementaux (état AI5)

3 - Etat A11  
 N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015  
 NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. NANCY C.H.U  
 ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

## COMpte FINANCIER 2017

94

**ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN<sup>1</sup>**  
**AUTRES QUE LES INSTRUMENTS DE COUVERTURE DE LA DETTE A LONG TERME**

**Les établissements publics de santé doivent se référer à la note d'orientations pour le CF 2017**

Raison sociale du cocontractant	Nature du contrat	Date du contrat	Durée du contrat	Redevances payées		Redevances restant à payer selon échéances			Prix d'achat résiduel
				de l'exercice	cumulées	Moins de 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans	
FRANFINANCE SA	CREDIT-BAIL BIO	10/08/2011 7		12 052,83	144 633,96	96 422,74	0,00	0,00	96 422,74
GE CAPITAL EQUIP. FINANCE / CM-	CREDIT-BAIL BIO	01/03/2012 7		37 737,88	452 854,56	452 854,53	377 378,77	0,00	830 233,30
BAIL ACTEA	CREDIT-BAIL BIO	21/12/2012 7		31 879,34	382 552,08	382 552,06	382 552,06	0,00	765 104,12
GE CAPITAL EQUIP. FINANCE / CM-	CREDIT-BAIL BIO	27/01/2014 5		1 251,15	15 013,80	15 013,85	2 502,31	0,00	17 516,16
SIEMENS FINANCIAL	CREDIT-BAIL BIO	21/08/2013 7		26 932,72	107 730,88	107 730,89	215 461,79	0,00	323 192,68
GE CAPITAL EQUIP. FINANCE	CREDIT-BAIL BIO	-		4 486,88	17 982,36	17 946,74	46 362,40	0,00	64 309,14
BAIL ACTEA	CREDIT-BAIL BIO	23/03/2015 7		3 309,65	39 715,80	39 715,79	132 385,97	0,00	172 101,76
BAIL ACTEA	CREDIT-BAIL BIO	23/03/2015 7		20 901,42	250 817,04	250 817,07	836 056,90	0,00	1 086 873,97
AUXIFIP	CREDIT-BAIL BIO	11/06/2010 7		12 300,96	24 601,92	0,00	0,00	0,00	310,46
<b>Total</b>				<b>150852,63</b>	<b>1435902,40</b>	<b>1363053,67</b>	<b>199270,20</b>	<b>0,00</b>	<b>3355753,87</b>
									<b>149680,01</b>

1 Concernant les contrats de partenariats et les baux emphytéotiques hospitalier (BEH), seul le montant des parts "fonctionnement" et "financement" relatives à ces contrats doit être reporté dans le présent tableau.

**3 - Etat A12**

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE :  
NOM DU POSTE COMPTABLE :  
ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

**COMpte FINANCIER 2017**

**HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES exercice 2017**

Le montant des honoraires imputés dans les comptes de 2017, s'élève à 153 505.44 € correspond aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

Il n'y a pas eu d'honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les NEP.

3 - Etat A13  
 N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE :  
 NOM DU POSTE COMPTABLE :  
 ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

## COMpte FINANCIER 2017

69

### CR PRINCIPAL

#### ETP moyens rémunérés

	<b>Exercice 2017</b>
PH temps plein ou médecins temps plein (*) et temps partiel	340,75
Praticiens enseignants et hospitaliers titulaires	93,23
Attachés et attachés associés en triennal et en CDI	43,77
Praticiens contractuels en CDI	0,88
<b>Sous-total permanents I</b>	<b>478,63</b>
Praticiens contractuels en CDD	23,89
Assistants et assistants associés	75,92
Praticiens enseignants et hospitaliers non titulaires et temporaires	72,97
Autres praticiens à recrutement contractuel	1,40
Praticiens à recrutement contractuel sans renouvellement de droit (pour les contrats < 3 mois)	
Attachés et attachés associés en CDD	21,37
<b>Sous-total (1)</b>	<b>195,55</b>
Internes	755,87
Etudiants	1 406,77
<b>Sous-total (2)</b>	<b>2 162,64</b>
Intérim médical	
<b>Sous-total non permanents II</b>	<b>2 358,19</b>
Total Personnel médical (I+II)	2 836,82

ETP moyens rémunérés

	Exercice 2017
Personnels administratifs	830,20
<i>Dont personnels de direction</i>	17,20
Personnels des services de soins	4 171,19
<i>dont infirmiers (IDE, ISG, IADE, IBODE, Puer)</i>	2 003,78
<i>dont Aide-Soignant</i>	1 316,44
Personnels éducatifs et sociaux	45,53
Personnels médico-techniques	560,74
Personnels techniques et ouvriers	824,24
<b>Sous-total (1)</b>	<b>6 431,90</b>
Personnels administratifs	29,87
Personnels des services de soins	4,42
<i>dont infirmiers (IDE, ISG, IADE, IBODE, Puer)</i>	
<i>dont Aide-Soignant</i>	
Personnels éducatifs et sociaux	0,00
Personnels médico-techniques	3,00
Personnels techniques et ouvriers	51,55
<b>Sous-total (2)</b>	<b>88,84</b>
<b>Total Personnel Permanent (1)+(2)</b>	<b>6 520,74</b>

Personnel non médical  
- Contrats à durée indéterminée

## 3 - Etat A13

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE :  
 NOM DU POSTE COMPTABLE :  
 ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

## COMpte FINANCIER 2017

10

	ETP moyens rémunérées au 31/12/h
Personnel médical	2 836,82
Personnel non médical - Titulaires et stagiaires	6 431,90
Personnel non médical - Contrats à durée Indéterminée	88,84
Personnel non médical - Contrats à durée déterminée et autres	834,06
Personnel non médical	7 354,80
<b>Total</b>	<b>10 191,62</b>

  

<b>Personnel non médical - Contrats à durée déterminée et autres</b>	
Personnels administratifs	145,95
Personnels des services de soins	423,85
dont infirmiers (IDÉ, ISG, IADE, IBODE, Puer) (RIA)	136,54
dono Aide-Soignant (RIA)	146,74
Personnels éducatifs et sociaux	3,12
Personnels médico-techniques	75,39
Personnels techniques et ouvriers	176,46
<b>sous total CDD (1)</b>	<b>824,77</b>
Dont CDD sur contrats de remplacement (mensualités de remplacement)	
Intérim non médical (2)	
Contrats soumis à disposition particulière	
Apprentis	9,29
<b>Sous-total Emplois aidés (3)</b>	<b>9,29</b>
<b>TOTAL Non Permanents</b>	<b>834,06</b>
(1)+(2)+(3)	
Total Personnel non médical	7 354,80
OK	
<b>TOTAL Personnel médical +</b>	<b>10 191,62</b>
Personnel non médical	

3 - Etat A13  
 N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE :  
 NOM DU POSTE COMPTABLE :  
 ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

**COMpte FINANCIER 2017**

102

**CR USLD**

		ETP moyens rémunérés
		Exercice 2017
		Comptes
PH temps plein ou médecins temps plein (*) et temps partiel		64211
Praticiens enseignants et hospitaliers titulaires		64212
Attachés et attachés associés en interim et en CDI		64221
Praticiens contractuels en CDI		64222
<b>Sous-total permanents I</b>	<b>sous-total permanents</b>	<b>1,90</b>
Praticiens contractuels en CDD	64231 (contrat > 3 mois)	0,00
Assistants et assistants associés	64232 (contrat > 3 mois)	0,00
Praticiens enseignants et hospitaliers non titulaires et temporaires	64233 (contrat > 3 mois)	0,00
Autres praticiens à l'emplacement contractuel	64234 (contrat > 3 mois)	0,00
Praticiens à recrutement contractuel sans renouvellement de droit (pour renouvellement de droit)	64231/2/3&4 (contrat < 3 mois)	0,00
Attachés et attachés associés en CDI	64235	0,00
<b>Sous-total (1)</b>	<b>sous-total c/6423</b>	<b>0,00</b>
Internes	64241664242	1,00
Etudiants	64243664244	4,00
<b>Sous-total (2)</b>	<b>sous-total c/6424</b>	<b>5,00</b>
Intérim médical	62113	0,00
<b>Sous-total non permanents II</b>	<b>sous-total non permanents</b>	<b>5,00</b>
Total Personnel médical (I+II)	TOTAL PERSONNEL MEDICAL	6,90

Personnel médical

COMPTÉ FINANCIER 2017

**3 - Etat A13**  
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE :  
NOM DU POSTE COMPTABLE :  
**ETABLISSEMENT: CHRU NANCY**

3 - Etat A13  
 N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE :  
 NOM DU POSTE COMPTABLE :  
 ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

COMTE FINANCIER 2017

104

		ETP moyens rémunérés au 31/12/n
Personnel administratifs		0,00
Personnels des services de soins		16,80
dont infirmiers (IDE, ISG, IADE, IBODE, Puer) (RIA)		0,00
dont Aide-Soignant (RIA)		3,45
Personnels éducatifs et sociaux		0,00
Personnels médico-techniques		0,00
Personnels techniques et ouvriers		0,00
<b>sous total CDD (1)</b>	<b>6415</b>	<b>16,80</b>
Dont CDD sur contrats de remplacement (mensualités de remplacement)		0,00
Intérim non médical (2)	6211 sauf 62113	0,00
Contrats soumis à disposition particulière		6416
Apprentis	6417	0,00
<b>Sous-total Emplois aidés (3)</b>	<b>6417</b>	<b>0,00</b>
TOAL (non permanents) (1)+(2)+(3)		16,80
Total Personnel non médical	<b>TOTAL PERSONNEL NON MEDICAL</b>	<b>101,78</b>
<b>TOTAL Personnel médical + Personnel non médical</b>	<b>TOTAL PERSONNEL MEDICAL ET NON MEDICAL</b>	<b>108,68</b>
Personnel médical		6,90
Personnel non médical - Titulaires et stagiaires		84,98
Personnel non médical - Contrats à durée indéterminée		0,00
Personnel non médical - Contrats à durée déterminée et autres		16,80
<b>Total</b>		<b>108,68</b>

3 - Etat A13  
 N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE :  
 NOM DU POSTE COMPTABLE :  
 ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

## COMpte FINANCIER 2017

105

### CR ÉCOLES

#### ETP moyens rémunérés

	Exercice 2017
PH temps plein ou médecins temps plein (*) et temps partiel	
Praticiens enseignants et hospitaliers titulaires	
Attachés et attachés associés en triennal et en CDI	
Praticiens contractuels en CDI	
<b>Sous-total permanents I</b>	<b>0,00</b>
Praticiens contractuels en CDD	
Assistants et assistants associés	
Praticiens enseignants et hospitaliers non titulaires et temporaires	
Autres praticiens à recrutement contractuel	
Praticiens à recrutement contractuel sans renouvellement de droit (pour les contrats < 3 mois)	
Attachés et attachés associés en CDD	
<b>Sous-total (1)</b>	<b>0,00</b>
Internes	
Etudiants	
<b>Sous-total (2)</b>	<b>0,00</b>
Intérim médical	
<b>Sous-total non permanents II</b>	<b>0,00</b>
<b>Total Personnel médical (I+II)</b>	<b>0,00</b>

#### Personnel médical

3 - Etat A13  
 N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE :  
 NOM DU POSTE COMPTABLE :  
 ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

COMpte FINANCIER 2017

106

**ETP moyens rémunérés**

	<b>Exercice 2017</b>
Personnels administratifs	16,88
<i>Dont personnels de direction</i>	
Personnels des services de soins	58,33
<i>dont infirmiers (IDE, ISG, IADE, IBODE, Puer)</i>	10,17
<i>dont Aide-Soignant</i>	0,86
Personnels éducatifs et sociaux	0,00
Personnels médico-techniques	4,68
Personnels techniques et ouvriers	4,43
<b>Sous-total (1)</b>	<b>84,32</b>
Personnels administratifs	
Personnels des services de soins	0,50
<i>dont infirmiers (IDE, ISG, IADE, IBODE, Puer)</i>	
<i>dont Aide-Soignant</i>	
Personnels éducatifs et sociaux	
Personnels médico-techniques	
Personnels techniques et ouvriers	
<b>Sous-total (2)</b>	<b>0,50</b>
<b>Total Personnel Permanent (1)+</b>	<b>84,82</b>

**ETP moyens rémunérés**

<b>Exercice 2017</b>	
Personnels administratifs	0,24
Personnels des services de soins	0,00
dont infirmiers (IDE, ISG, IADE, IBODE, Puer) (RIA)	
dont Aide-Soignant (RIA)	
Personnels éducatifs et sociaux	0,00
Personnels médico-techniques	0,33
Personnels techniques et ouvriers	0,00
<b>sous total CDD (1)</b>	<b>0,57</b>
Dont CDD sur contrats de remplacement (mensualités de remplacement)	
Intérim non médical (2)	
Contrats soumis à disposition particulière	
Apprentis	
<b>Sous-total Emplois aidés (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL Non Permanents</b>	<b>0,57</b>
<b>(1)+(2)+(3)</b>	
<b>Total Personnel non médical</b>	<b>85,39</b>
<b>TOTAL Personnel médical + Personnel non médical</b>	<b>85,39</b>
<b>ETP moyens rémunérés au 31/12/n</b>	
Personnel médical	0,00
Personnel non médical - Titulaires et stagiaires	84,32
Personnel non médical - Contrats à durée indéterminée	0,50
Personnel non médical - Contrats à durée déterminée et autres	0,57
<b>Total</b>	<b>85,39</b>

3 - Etat A13  
 N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE :  
 NOM DU POSTE COMPTABLE :  
 ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

COMpte FINANCIER 2017

108

**CR CSAPA**

		TP moyens rémunérés
		Exercice N
		Comptes
PH temps plein ou médecins temps plein (*) et temps partiel		64211
Praticiens enseignants et hospitaliers titulaires		64212
Attachés et attachés associés en triennal et en CDI		64221
Praticiens contractuels en CDI		64222
<b>Sous-total permanents I</b>		<b>5,28</b>
Praticiens contractuels en CDD		64231 (contrat > 3 mois)
Assistants et assistants associés		64232 (contrat > 3 mois)
Praticiens enseignants et hospitaliers non titulaires et temporaires		64233 (contrat > 3 mois)
Autres praticiens à recrutement contractuel		64234 (contrat > 3 mois)
Praticiens à recrutement contractuel sans renouvellement de droit (pour les contrats < 3 mois)		64231/2/3&4 (contrat < 3 mois)
Attachés et attachés associés en CDD		64235
<b>Sous-total (1)</b>		<b>sous-total c/6423</b>
Internes		64241&64242
Etudiants		64243&64244
<b>Sous-total (2)</b>		<b>sous-total c/6424</b>
Intérim médical		62113
<b>Sous-total non permanents II</b>		<b>sous-total non permanents</b>
Total Personnel médical (I+II)		<b>TOTAL PERSONNEL MEDICAL</b>
		<b>7,09</b>

3 - Etat A13  
 N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE :  
 NOM DU POSTE COMPTABLE :  
 ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

COMpte FINANCIER 2017

109

	Personnels administratifs	2,75
	Dont personnels de direction	0,00
	Personnels des services de soins	16,41
	dont infirmiers (IDE, ISG, IADE, IBODE, Puer)	11,71
	dont Aide-Soignant	0,25
	Personnels éducatifs et sociaux	4,87
	Personnels médico-techniques	0,00
	Personnels techniques et ouvriers	0,00
	<b>Sous-total (1)</b>	<b>24,03</b>
	Personnels administratifs	0,00
	Personnels des services de soins	0,00
	dont infirmiers (IDE, ISG, IADE, IBODE, Puer)	0,00
	dont Aide-Soignant	0,00
	Personnels éducatifs et sociaux	0,00
	Personnels médico-techniques	0,00
	Personnels techniques et ouvriers	0,00
	<b>Sous-total (2)</b>	<b>6413</b>
	<b>Total Personnel Permanent (1)+(2)</b>	<b>(1)+(2)</b>
		<b>24,03</b>

3 - Etat A13  
 N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE :  
 NOM DU POSTE COMPTABLE :  
 ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

COMpte FINANCIER 2017

110

	Personnels administratifs	0,50
	Personnels des services de soins	0,95
	dout infirmiers (IDE, ISG, IADE, IBODE, Puer) (RIA)	0,00
	dout Aide-Soignant (RIA)	0,00
	Personnels éducatifs et sociaux	1,83
	Personnels médico-techniques	0,00
	Personnels techniques et ouvriers	0,00
	<b>sous total CDD (1)</b>	<b>6415</b>
	Dont CDD sur contrats de remplacement (mensualités de remplacement)	3,28
	Intérim non médical (2)	0,00
	Contrats soumis à disposition particulière	0,00
	Apprentis	0,00
	<b>Sous-total Emplois aidés (3)</b>	<b>6416</b>
	<b>TOTAL Non Permanents (1)+(2)+(3)</b>	<b>(1)+(2)+(3)</b>
	<b>Total Personnel non médical</b>	<b>3,28</b>
	<b>TOTAL Personnel médical + Personnel non médical</b>	<b>27,31</b>
	<b>TOTAL PERSONNEL MEDICAL ET NON MEDICAL</b>	<b>34,40</b>
	<b>ETP moyens rémunérés au 31/12/n</b>	<b>7,09</b>
	Personnel médical	7,09
	Personnel non médical - Titulaires et stagiaires	24,03
	Personnel non médical - Contrats à durée indéterminée	0,00
	Personnel non médical - Contrats à durée déterminée et autres	3,28
	<b>Total</b>	<b>34,40</b>

3 - Etat AI4  
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE :  
NOM DU POSTE COMPTABLE :  
ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

#### **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

L'établissement a été notifié par un arrêté daté du 19 mars 2018 du versement du dégel du coefficient prudentiel pour l'année 2017, à hauteur de 1 128 891 € pour l'activité de MCO et de 21 610,68 € pour l'activité de SSR. Ces crédits, notifiés postérieurement au terme de la journée complémentaire 2017, ont été comptabilisés sur l'exercice 2018 en tant que produits sur exercices antérieurs à la charge de l'assurance maladie.

## INFORMATION SUR LES ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX

### Politique générale en matière d'environnementale

La politique en matière d'environnement est inscrite dans le projet d'établissement 2016/ 2020.  
Une cellule Environnement et méthodes est en charge de la gestion environnementale et des déchets dangereux au niveau de la direction des services techniques et sécurité : ICPE et rejets, amiante, gaz frigorigène. La gestion des déchets est prise en charge par le service logistique. Par ailleurs, chaque secteur, conformément à la politique, décline la responsabilité environnementale dans ses politiques et plans d'action.

Le présent rapport cible les enjeux et risques prioritaires identifiés en 2017.

Lors de son établissement, un état des lieux du traitement comptable des dépenses environnementales a été initié.

### Performance des bâtiments et de l'exploitation

#### Le nouveau Brabois

L'élaboration du schéma directeur immobilier se poursuit sur toute l'année 2017. Les programmes techniques des zones restructurées et du bâtiment nouvellement construit s'élaborent en lien avec une assistance à maîtrise d'ouvrage Développement durable, et se saisissent de thématiques environnementales, notamment liées au confort de l'usager et à la qualité de l'air. Des hypothèses énergétiques et une analyse du cycle de vie guideront les choix définitifs. Il s'agit de garantir la qualité du bâti et sa performance d'exploitation.

#### Management de l'énergie

La consommation d'énergie totale baisse pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, malgré l'intégration en 2015 de la clinique chirurgicale Emile Gallé : 138 547 MWh en 2015, 137 825 en 2016, et 136 615 en 2017. Ces données ne sont pas corrigées du climat. L'effet climat se mesure sur les consommations de chauffage en hiver, mais également, et avec un plus fort risque sur les coûts, sur le refroidissement d'été. 9

3 - Etat AIS  
 N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015  
 NOM DU POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE NANCY-CHU  
 ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

La gestion de l'énergie fait l'objet d'une organisation solide, avec un contrat de performance énergétique signé avec l'exploitant sur Brabois, et une assistance à maîtrise d'ouvrage pour les sites opérés par les équipes du CHRU. L'objectif de performance énergétique est atteint pour l'exploitation du site de Brabois, et reste difficile à atteindre sur le site de la maternité, du fait de l'enveloppe du bâtiment.

Le ratio Mwh/h/k€ de recettes (Mwh nécessaires pour 100 k€ de recettes) continue d'évoluer favorablement :

<u>Ratio d'énergie pour 1k€ de recettes</u>	2015	2016	2017
Recettes GHS T2A 100% en k€	359 490	369 908	367 037
Energie en Mwh	138 547	137 825	136 615
Energie/recettes	0,3854	0,3726	0,3722
Recettes/ énergie	2,59	2,68	2,69

### Mobilité

#### L'accessibilité du site :

La mobilité est un fort enjeu environnemental, croisé à un enjeu économique, déterminant pour la performance de court et moyen terme. En effet, le plateau de Brabois se densifie. Or, les accès par autoroute sont déjà saturés, et la desserte du site par un tram en site propre est réexaminée dans le cadre du chantier de renouvellement des transports urbains.

A titre d'illustration, on note que le nombre d'agents bénéficiant d'un remboursement transport est en légère diminution (616 contre 663), ce qui pourrait s'expliquer par l'abandon des transports en commun au profit de la voiture individuelle pour des agents mutés sur le site de Brabois.

Face à l'offre privée (par exemple un nouveau pôle santé en construction sur l'extrémité nord de la ligne de tram à Essey-lès-Nancy, sans enjeu d'accessibilité), le maintien ou le développement de l'offre de parking est un sujet sensible. Cependant, le développement des mobilités dites actives reste un sujet à porter, en lien avec les politiques territoriales. La représentation du CHRU dans le débat sur l'avenir du tram est assurée à plusieurs niveaux. En 2017, on souligne la signature d'un protocole entre la Métropole et l'association NB Tech, et, au niveau opérationnel, dans le cadre du plan de déplacement interentreprises, une réflexion sur le co-voiturage court, qui pourrait aboutir en 2018 à un partenariat avec une société privée, Blablalines.

### L'activité logistique :

En 2016, le regroupement des activités de laboratoire et de pharmacie sur un site avait entraîné la mise en place d'un service logistique 24h sur 24, avec un effet à la hausse sur le nombre total de kilomètres parcourus. En 2017, la consommation de carburant s'établit à 177 070 litres, en légère diminution, et le nombre de kilomètres parcourus est revenu au niveau de 2015. L'optimisation, ainsi que la densification du site de Brabois sont des facteurs explicatifs de ce bon résultat.

Par ailleurs, le CHRU a finalisé en 2017 son plan pluriannuel de renouvellement de la flotte, qui passera de 135 à 114 véhicules, et permettra la transition du diesel (87% du parc) vers l'essence et l'électrique. Fin 2017, une commande a été passée pour l'acquisition de 5 véhicules électriques.



Il est à noter que la métropole de Nancy projette d'adopter la vignette Crit'Air pour mieux lutter contre la pollution de l'air d'ici fin 2018.

### Les transports des patients

Le CHRU sera impacté financièrement comme l'ensemble des hôpitaux par l'internalisation complète des coûts liés au transport de ses patients, et met en place les moyens de maîtrise nécessaires.

### Sécurité alimentaire et qualité de l'alimentation (alimentation responsable)

Le CHRU produit les repas des patients et des personnels. L'alimentation est un enjeu prioritaire, pour plusieurs facteurs :

- Elle contribue à la qualité des soins,
- Les consommateurs ont de nouvelles attentes, parmi lesquelles figurent la recherche de plus de produits bio, d'aliments sans allergènes, de moins de protéines animales et de plus de transparence dans l'origine des produits et d'une alimentation durable (enquête CREDOC 2017),
- Le volume d'achat permet de contribuer à la structuration de filières locales, en limitant les impacts (impact biodiversité, empreinte carbone des animaux d'élevage ...) et des risques sur la production,
- La lutte contre le gaspillage et le tri des bio-déchets, dans le cadre du retour à la terre et d'un aspect économique (l'élimination d'une tonne de biodéchets revient à 12,21 € ht la tonne, contre 180,12 € en déchets ménagers).

Le service restauration, déjà certifié ISO 22 000, a lancé en 2017 une démarche de labellisation « Mon restau responsable ». Après un bilan de positionnement, 8 axes de travail ont été engagés. Quelques résultats : + 8% de fournisseurs lorrains en 2017, analyse de l'origine des matières premières et création d'un coefficient « empreinte carbone », participation à des rencontres Conseil général.

Le poids de biodéchets parmi les repas distribués au self s'establit à 68,24 gr en 2017, en deçà des données fournies par nos benchmarks.

### Pollutions / conformité environnementale

La cession du site de Jeanne d'Arc est accompagnée de travaux de dépollution, dont les coûts seront essentiellement supportés par l'acheteur.

Par ailleurs, le CHRU a mené en 2017 un important travail relatif à ses installations classées pour la protection de l'environnement, pour mise à jour des déclarations et autorisations, suite aux évolutions de ces trois dernières années et la construction du nouveau bâtiment de biologie. L'état complet de situation des installations de réfrigération a été dressé. L'établissement ne détecte pas de risque significatif sur ce dossier et les nouvelles interdictions de gaz fluorés.

Le diagnostic technique amiante a été renouvelé.

#### Déchets

Avec la mise en œuvre du schéma directeur immobilier, la gestion des déchets de chantier, suivie par la direction des services techniques, revêt une importance particulière, et ce en lien avec la structuration de filières sur le territoire. La démolition de la Tour Drouet a été précédée par une étude « Schéma d'organisation et de gestion et d'élimination des déchets ». Pour le nouveau Brabois, le programme technique demandera une stratégie de réutilisation des déchets de démolition et des déblais du chantier.

En dehors des déchets de chantier, le poids des déchets s'establit à 4049 tonnes, poids globalement stable depuis 2011. La performance du CHRU se mesure à cette stabilité malgré l'intégration de deux établissements importants (maternité en 2014 et clinique Emile Gallé en 2015).

Aucun déchet du CHRU n'est mis en décharge.

La filière « mobilier » mise en place fin 2016 a porté ses fruits en année pleine, permettant le recyclage supplémentaire de 72 tonnes en 2017 et un gain de 13 000€, tout autant que la filière papier, avec 77 tonnes extraites du tonnage DAOM (économie de 13 860 € sur les DAOM et gain de rachat de 6840€).

Le marché pour les déchets d'ordures ménagères et assimilé a été renouvelé en 2017 ; pour limiter la progression des coûts, le CHRU renforcera en 2018 l'analyse des pratiques de tri et la formation.

#### Subventions

Pour finir, le CHRU n'a pas mobilisé en 2017 de subventions ou certificats.

- 5 -

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

**3 - Etat IC1**

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE NANCY-CHU  
ETABLISSEMENT: CHRU NANCY**COMPTE FINANCIER 2017**

124

**Etat IC1**  
 Numéro codique du poste comptable :  
 Nom du poste comptable :  
**RAISON SOCIALE :**  
**FINES :**

54015  
 TRES.NANCY.C.H.U  
 CHU DE NANCY  
 540023264

**TABLEAU DES PROVISIONS REGLEMENTEES, DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES ET DES DEPRECIATIONS**

<b>RUBRIQUES</b>	A détailler (*)	Montants au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	4=1+2+3
<b>Provisions réglementées</b>						
C/142 : Provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	oui	25 173 369,68	3 772 777,00	484 124,08	25 066 522,60	
Provisions pour risques et charges		6 938 559,27	5 137 42,35	6 495 789,87	956 511,75	
C/151 : Provisions pour risques	oui	1 231 097,79	5 137 42,35	788 328,39	956 511,75	
C/1511 provisions pour litiges	oui	5 707 461,48	0,00	5 707 461,48	0,00	
C/1518 autres à la mise en œuvre du compte épargne temps (CET)		14 938 159,77	99 436,71	702 703,00	14 334 893,48	
C/1531 personnel médical		10 751 959,94	74 995,71	11 907,00	10 815 048,65	
C/1532 personnel non médical		4 186 199,83	24 441,00	690 796,00	3 519 844,83	
C/158 : Autres provisions pour charges		4 858 899,90	1 413 428,63	1 710 350,36	4 561 978,17	
Dépréciations autre que comptes financiers :						
C/49 : Dépréciation des comptes de tiers		10 863 572,16	10 072,90	701 865,06	10 171 780,00	
<b>TOTAL</b>		<b>62 772 560,78</b>	<b>2 413 957,59</b>	<b>10 094 832,37</b>	<b>55 091 686,00</b>	

**METHODES UTILISEES POUR LE CALCUL DES AMORTISSEMENTS  
DES IMMOBILISATIONS ENTRÉES DANS LE PATRIMOINE AU COURS DE L'EXERCICE**

	Méthodes (1)	Durée (2)	Taux (3)	Observations (4)
Immobilisations				
Bâtiments	LIN - Linéaire	30 ans		
Matériel	LIN - Linéaire	5 / 7 ans		
Matériel biomédical	LIN - Linéaire	5 ans		
Matériel informatique	LIN - Linéaire	5 ans		
Outilage	LIN - Linéaire	5 / 7 ans		
Automobiles et matériel roulant	LIN - Linéaire	5 ans		
Matériel	LIN - Linéaire	10 ans		
Matériel de bureau	LIN - Linéaire	5 ans		
Agencements et installations	LIN - Linéaire	7 / 10 ans		
Logiciels	LIN - Linéaire	5 ans		

(1) mode d'amortissement : amortissement linéaire, amortissement dégressif à taux décroissant appliquée à une valeur constante ou amortissement variable

(2) Durée d'amortissement pratiquée pour l'ensemble des biens d'une même catégorie

(3)  $Taux = 100/durée * 1/100$

(4) préciser notamment les changements de méthode par rapport à l'exercice précédent

## Etat

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE NANCY-CHU

ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

129

## COMpte FINANCIER 2017

## Etatment SSR

	subvention totale 20 ans	taux de subv reel
Investissement réel TTC-prorata :	11 424 125,00	
Intérêts prévus	4 402 662,17	
Coût global	15 826 787,17	
Taux intervention	9 182 400,00	58%

AC	Total encaisé	Comptabilité théorique			Taux de prise en charge des sur coulis	Ecart passé en résultat (A-B)
		Dotation amortissement	Frais financier	Total	58% théorique sur PRI (A)	
2000				0	0	0
2001				361	361	-210
2002				343	343	-199
2003	0			325	325	-189
2004	320 000			51 143	51 143	290 328
2005	459 120	455 120		317 100	183 975	275 145
2006	459 120	455 120	568 108	398 111	230 977	228 143
2007	459 120	455 120	571 369	379 866	947 974	549 996
2008	459 120	455 120	571 369	358 901	930 270	-90 876
2009	459 120	455 120	571 369	337 936	909 305	-80 605
2010	459 120	455 120	571 369	316 971	888 340	-68 441
2011	459 120	455 120	571 369	296 006	867 375	-50 234
2012	459 120	455 120	571 369	275 041	846 410	-44 114
2013	459 120	455 120	571 369	254 076	825 445	-31 951
2014	459 120	455 120	571 369	233 110	804 480	-478 907
2015	459 120	455 120	571 369	212 145	783 515	-454 580
2016	459 120	455 120	571 369	191 180	762 550	-442 417
2017	459 120	455 120	571 369	170 215	741 585	-430 253
2018	459 120	455 120	571 369	149 250	720 620	-418 090
2019	459 120	455 120	571 369	128 285	699 655	-405 926
2020	459 120	455 120	571 369	107 320	678 689	-393 763
2021	459 120	455 120	571 369	86 355	657 724	-381 599
2022	459 120	455 120	571 369	65 408	636 777	-369 446
2023	459 120	455 120	571 369	44 461	615 830	-357 293
2024	139 120	135 120	571 369	23 514	594 983	-345 140
2025			571 369	5 109	576 462	-334 462
2026			571 369	130	571 499	-331 573
	9 182 400	9 182 400	11 424 125	4 402 662	15 826 788	-400 966

		subvention totale 20 ans réel	taux de subv réel
Batiment de Cardiologie			
Investissement réel TTC-prorata :	120 171 740,29		
Intérêts prévus	43 132 790,00		
Cout global	163 304 530,29	67 544 863,30	41%
Taux intervention	4,4%		

AC	Total encaissé	Comptabilité théorique			Taux de prise en charge des sur coulis	Variation théorique sur PRI(A)	PRI stocks (B)	Ecart passé en résultat (AB)
		Dotation amortissement	Frais financier	Total				
2000	0			0	0	0	0	
2001	0		2 470	2 470	1 022	-1 022		
2002	0	5 164		5 164	2 136	-2 136		
2003	3 650 000	4 900		4 900	2 027	3 647 973		
2004	3 650 000	97 586		97 586	40 363	3 609 637		
2005	3 346 937	159 307		159 307	65 891	3 281 045		
2006	3 346 937	464 195		464 195	191 997	3 154 940		
2007	3 346 937	1 489 307		1 489 307	615 997	2 730 940		
2008	3 346 937	2 805 990		2 805 990	1 160 594	2 186 343		
2009	3 346 937	3 564 186		3 564 186	1 474 193	1 872 743		
2010	3 346 937	3 567 566		3 567 566	1 475 591	1 871 345		
2011	3 346 937	4 996 010		4 996 010	8 450 912	3 495 406	-148 470	
2012	3 346 937	5 026 254		5 026 254	8 276 567	3 423 295	-76 358	
2013	3 346 937	5 026 254		5 026 254	3 044 919	8 071 173	3 338 342	8 595
2014	3 346 937	5 026 254		5 026 254	2 839 525	7 865 779	3 253 388	93 549
2015	3 346 937	5 026 254		5 026 254	2 634 131	7 660 385	3 168 434	178 503
2016	3 346 937	5 026 254		5 026 254	2 428 736	7 454 990	3 083 480	263 457
2017	3 346 937	5 026 254		5 026 254	2 223 342	7 248 599	2 988 577	348 410
2018	3 346 937	4 755 535		4 755 535	2 017 948	6 773 483	2 801 600	545 337
2019	3 346 937	4 755 535		4 755 535	1 812 554	5 668 089	2 716 646	630 290
2020	3 346 937	4 755 535		4 755 535	1 607 160	6 362 695	2 631 693	715 244
2021	3 346 937	4 755 535		4 755 535	1 401 765	6 157 300	2 546 739	800 198
2022	3 346 937	4 755 535		4 755 535	1 196 495	5 952 030	2 461 837	885 100
2023	0	4 755 535		991 365	5 746 900	2 376 992	-2 376 992	-2 376 992

## COMpte FINANCIER 2017

131

2024		4 755 535	786 235	5 541 770	2 292 148	-2 292 148	-2 292 148
2025		4 755 535	585 753	5 341 288	2 209 226	-2 209 226	-2 209 226
2026		2 705 056	388 502	3 093 658	1 279 577	-1 279 577	-1 279 577
2027		2 705 056	207 108	2 912 164	1 204 508	-1 204 508	-1 204 508
2028		2 705 056	78 064	2 783 120	1 151 134	-1 151 134	-1 151 134
2029		2 705 056	18 673	2 723 729	1 126 569	-1 126 569	-1 126 569
2030		2 705 056	4 491	2 709 547	1 120 703	-1 120 703	-1 120 703
2031		2 705 056	38	2 705 094	1 118 862	-1 118 862	-1 118 862
2032		2 705 056		2 705 056	1 118 846	-1 118 846	-1 118 846
2033		2 705 056		2 705 056	1 118 846	-1 118 846	-1 118 846
2034		2 705 056		2 705 056	1 118 846	-1 118 846	-1 118 846
2035		2 705 056		2 705 056	1 118 846	-1 118 846	-1 118 846
2036		1 616 724		1 616 724	668 698	-668 698	-668 698
2037		1 616 724		1 616 724	668 698	-668 698	-668 698
2038		1 616 724		1 616 724	668 698	-668 698	-668 698
2039		1 616 724		1 616 724	668 698	-668 698	-668 698
2040		1 616 724		1 616 724	668 698	-668 698	-668 698
2041		591 484		581 484	244 646	-244 646	-244 646
2042		591 484		591 484	244 646	-244 646	-244 646
2043		591 484		591 484	244 646	-244 646	-244 646
2044		591 484		591 484	244 646	-244 646	-244 646
2045		591 484		591 484	244 646	-244 646	-244 646
2046		591 484		591 484	244 646	-244 646	-244 646
2047		591 484		591 484	244 646	-244 646	-244 646
2048		591 484		591 484	244 646	-244 646	-244 646
2049		591 484		591 484	244 646	-244 646	-244 646
2050		591 484		591 484	244 646	-244 646	-244 646
2051		591 484		591 484	244 646	-244 646	-244 646
2052		591 484		591 484	244 646	-244 646	-244 646
2053		591 484		591 484	244 646	-244 646	-244 646
2054		591 484		591 484	244 646	-244 646	-244 646
2055		591 484		591 484	244 646	-244 646	-244 646
2056		591 484		591 484	244 646	-244 646	-244 646
2057		591 484		591 484	244 646	-244 646	-244 646
2058		591 484		591 484	244 646	-244 646	-244 646
2059		591 484		591 484	244 646	-244 646	-244 646
2060		601 542		601 542	248 806	-248 806	-248 806
	67 544 863	67 544 863	120 171 740	43 132 790	163 304 530	67 544 863	0
						22 135 578	-22 135 578

Etat

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE NANCY-CHU

ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

COMPTE FINANCIER 2017

132

Echeancier d'amortissement de la subvention de 7,7M€ perçue en 2009

	Montant total des biens acquis	7 696 798,60
é	2010	972 808,04
c	2011	972 589,51
h	2012	972 484,62
e	2013	972 488,49
a	2014	971 906,21
n	2015	528 463,33
c	2016	527 321,67
e	2017	452 091,59
r	2018	448 937,16
d	2019	446 979,77
e	2020	23 032,29
s	2021	23 032,31
	2022	23 032,29
a	2023	23 032,31
m	2024	23 032,29
o	2025	23 032,32
r	2026	23 032,30
t	2027	22 822,10
i	2028	15 652,46
s	2029	13 533,08
e	2030	9 844,73
m	2031	9 844,73
e	2032	9 844,73
n	2033	9 844,73
f	2034	9 844,73

~~Grant Thornton~~  
~~Société Accompagne d'Expertise Comptable~~  
~~et de Commissariat aux Comptes~~  
au capital de 2 297 184 €  
29 rue du Pont - CS 20070 - 92578 Neuilly s/ Seine cedex  
RCS Nanterre 632 013 843